



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

PLAN D'ACTION 2018-2023

POUR LA RÉUSSITE DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

PARTENAIRES, MINISTÈRES
ET ORGANISMES

Édition 2021

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



La Politique bioalimentaire 2018-2025 – *Alimenter notre monde* et, particulièrement, son Plan d'action, est un instrument-clé de notre engagement. En mai 2019 et 2021, j'ai eu le plaisir de lancer la première et la deuxième rencontre des partenaires de la Politique bioalimentaire. Je me réjouis de constater la progression de cette politique et sa contribution au développement de notre richesse collective.

En raison de la pandémie de COVID-19, beaucoup de choses ont changé mais une chose demeure, c'est bien le rôle essentiel du secteur bioalimentaire pour mettre, à chaque jour, des aliments dans nos assiettes. La pandémie nous a rappelé à quel point l'ensemble des maillons de la chaîne d'approvisionnement du secteur bioalimentaire, depuis les agriculteurs et les pêcheurs jusqu'aux travailleurs dans les épiceries, en passant par les transformateurs, occupe une place stratégique et essentielle.

Un secteur bioalimentaire prospère et durable est un allié de première importance pour participer activement à la relance économique du Québec. Au carrefour de plusieurs enjeux qui touchent l'environnement, l'occupation du territoire et la santé publique, le secteur bioalimentaire profite à l'ensemble de la société.

Dans la dernière année, beaucoup de Québécoises et de Québécois ont pris goût à l'achat local. La fierté pour nos aliments du Québec s'étant renforcée, nous ferons en sorte que cet engouement persiste et continue de progresser après la pandémie. Votre gouvernement sera toujours présent pour aider celles et ceux qui s'engagent à innover et à investir pour alimenter notre monde et faire prospérer l'ensemble des régions du Québec.

La Politique bioalimentaire incarne notre volonté d'une plus grande autonomie alimentaire du Québec.

Grâce à l'effort de tous, nous pouvons faire encore plus pour les Québécoises et Québécois. C'est l'occasion de bâtir ensemble un Québec plus autonome – un Québec plus fort et plus fier.

Le premier ministre,
François Legault

MESSAGE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION



Nous avons connu une année hors du commun, à la fois composée de défis et d'occasions à saisir. Le contexte de la pandémie de COVID-19 a rappelé l'importance du secteur bioalimentaire, qui est reconnu, plus que jamais, comme stratégique et essentiel, en raison de son rôle de premier plan au regard de l'alimentation.

Depuis l'automne 2020, la reprise des travaux de la Politique bioalimentaire 2018-2025 avec les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux a été une occasion unique de nous mobiliser et de faire une mise au point pour centrer nos actions en fonction des enjeux propres à l'autonomie alimentaire et à la relance de l'économie.

Les attentes des consommateurs québécois et le fort mouvement en faveur de l'achat local sont en phase avec les ambitions et les objectifs de la Politique bioalimentaire et de son Plan d'action. Les travaux préparatoires à la deuxième rencontre annuelle, laquelle s'est tenue les 20 et 21 mai dernier, ont permis de faire ressortir des éléments-clés de la direction que prend la Politique bioalimentaire vers une plus grande autonomie alimentaire et vers une relance durable de l'économie québécoise.

Cette deuxième rencontre annuelle des partenaires a été une étape charnière de cette transition. En plus de rendre compte de l'avancement de nos ambitions et de nos cibles et de mettre en valeur les bons coups des partenaires, l'activité a permis de prendre acte de la capacité du secteur bioalimentaire à s'adapter aux changements et de constater la volonté de tous les acteurs à travailler ensemble pour faire progresser le secteur au bénéfice des consommateurs et de la prospérité du Québec.

Je suis fier de tout le travail accompli et je continuerai d'aller à la rencontre de tous celles et ceux qui font du bioalimentaire un secteur dynamique. Par la mobilisation et les efforts de tous, la réalisation des actions du Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire propulsera tout le secteur bioalimentaire québécois vers de nouveaux sommets.

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name 'André Lamontagne'.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
André Lamontagne

TABLE DES MATIÈRES

I. ACTUALISATION DU PLAN D'ACTION CONTEXTE ET DÉMARCHE 5

II. AMBITIONS ET CIBLES ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2020..... 7

AMBITIONS 8

CIBLES 10

III. CONTOURS DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE 16

AUTONOMIE ALIMENTAIRE
Définition et indicateurs..... 17

QUATRE PILIERS
Pour une plus grande
autonomie alimentaire 20

IV. FEUILLES DE ROUTE DES PARTENAIRES MISE À JOUR 25

ORIENTATION 1
Une offre de produits répondant
aux besoins des consommateurs 26

ORIENTATION 2
Des entreprises prospères,
durables et innovantes 33

ORIENTATION 3
Des entreprises attractives
et responsables 40

ORIENTATION 4
Des territoires dynamiques contribuant
à la prospérité du bioalimentaire 47

V. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2021-2023 53

**A. Rencontre annuelle
des partenaires 2021** 54

**B. Dépôt des feuilles de route –
édition 2021** 56

**C. Amélioration des outils
de mise en œuvre**..... 57

D. Prochaines étapes 59

ANNEXES 60

ANNEXE 1
Groupes de partenaires bioalimentaires
rencontrés en 2020-2021 61

ANNEXE 2
Synthèse des objectifs et des pistes de
travail de la politique 66

ANNEXE 3
Structure de mise en œuvre
de la Politique bioalimentaire
(mise à jour)..... 71

ANNEXE 4
Alimenter notre monde
la Politique en un coup d'oeil 73

ANNEXE 5
Sigles et acronymes
des organisations citées
au Plan d'action..... 75

I. ACTUALISATION DU PLAN D'ACTION CONTEXTE ET DÉMARCHE

Au printemps 2020, le contexte de la pandémie de COVID-19 plongeait le Québec dans une crise sanitaire hors du commun. Une situation qui marquera longtemps l'esprit des Québécoises et des Québécois, et qui a rappelé l'importance du secteur bioalimentaire, reconnu plus que jamais comme stratégique et essentiel en raison de son rôle de premier plan au regard de l'alimentation. C'est à ce moment que le Québec a vu naître un fort mouvement en faveur de l'achat local.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les acteurs de l'ensemble de la filière bioalimentaire se sont mobilisés pour relever les défis sur le plan sanitaire et logistique afin d'assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement et la santé des travailleurs. Grâce à l'effort de tous, le Québec n'a pas manqué de nourriture. Même, il a pu répondre à la croissance de la demande pour obtenir des aliments québécois.

Devant cette crise sans précédent, l'autonomie alimentaire s'est rapidement hissée au sommet des priorités du gouvernement. Avec sa vision *Alimenter notre monde*, la Politique bioalimentaire 2018-2025 incarne cette ambition d'une plus grande autonomie alimentaire du Québec.

Suspendus en mars 2020, les travaux de la Politique bioalimentaire 2018-2025 ont été repris au cours de l'automne 2020 avec un objectif de mobiliser les partenaires et de centrer les priorités et les actions autour de l'autonomie alimentaire et la relance de l'économie. Les partenaires bioalimentaires, ainsi que les partenaires régionaux et gouvernementaux ont été appelés à prendre part à cette démarche en actualisant leur feuille de route en fonction des enjeux et des opportunités générées par le contexte de la pandémie, ainsi que les visées d'une plus grande autonomie alimentaire pour le Québec.

Pour soutenir et accélérer les projets contribuant à la croissance de l'autonomie alimentaire, un ensemble de mesures totalisant 157,2 M\$ ont été annoncées en novembre 2020. De plus, de décembre 2020 à avril 2021, le ministre Lamontagne a tenu près d'une vingtaine de rencontres avec des groupes de partenaires bioalimentaires de la politique, lesquelles ont permis de réunir plus de 300 participants. Ces rencontres ont été un lieu de partage des réalités et enjeux du secteur bioalimentaire et d'orientation des actions.

Tenue les 20 et 21 mai 2021, la deuxième rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire s'est articulée autour de l'autonomie alimentaire. Avec plus de 760 participants en webdiffusion, ces deux demi-journées ont été l'occasion de présenter le bilan des ambitions et des cibles de la Politique bioalimentaire et les contours de l'autonomie alimentaire avec les résultats des mesures en place. L'enjeu de la main-d'œuvre ainsi que les initiatives et témoignages enrichissants, venant des partenaires du secteur bioalimentaire, pour accroître la demande et l'offre en aliments québécois et pour améliorer le travail en filière en réponse aux attentes des consommateurs étaient parmi les thématiques au cœur des échanges.

L'édition 2021 du Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire (Plan d'action) est le fruit de cette démarche de mobilisation et d'actualisation des priorités et actions. En plus de présenter les actions phares 2021-2023 des partenaires de la politique, le Plan d'action fait état de l'avancement des ambitions et des cibles de la Politique bioalimentaire, des contours de l'autonomie alimentaire pour le Québec et des suites de la mise en œuvre de la politique.

LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE ET SON PLAN D'ACTION

Rappelons que la Politique bioalimentaire a comme ambition de maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs et de développer un secteur bioalimentaire prospère, durable, ancré sur le territoire et engagé dans l'amélioration de la santé

des Québécoises et des Québécois. Elle comporte sept cibles et s'articule autour de quatre grandes orientations, qui se déclinent en 16 objectifs et 69 pistes de travail (voir l'annexe 2).

Pour assurer le suivi opérationnel de la politique, un secrétariat au MAPAQ ainsi qu'une structure de mise en œuvre impliquant les partenaires bioalimentaires, régionaux et gouvernementaux ont été mis en place (voir l'annexe 3). De plus, deux autres outils servent au suivi, soit un plan d'action pluriannuel et des rencontres annuelles des partenaires pour faire un bilan périodique de l'état d'avancement de la démarche. Le Plan d'action a été construit à partir des 56 feuilles de route des partenaires bioalimentaires ainsi que des partenaires régionaux et gouvernementaux. Ces documents couvrent une période de cinq ans et ils peuvent être révisés annuellement en fonction de l'évolution de la mise en œuvre de cette politique, comme cela a été fait en 2020-2021 en raison du contexte de la pandémie de COVID-19.

La première rencontre annuelle des partenaires, tenue le 31 mai 2019, a marqué un premier jalon dans la démarche de mise en œuvre de cette politique en confirmant l'adhésion des partenaires au Plan d'action. La deuxième rencontre, tenue en mai 2021, a permis de mobiliser les partenaires pour une plus grande autonomie alimentaire.

Pour consulter les feuilles de route des partenaires :

www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/plan-daction

II. AMBITIONS ET CIBLES ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2020

La Politique bioalimentaire 2018-2025 repose sur la vision suivante :

Alimenter notre monde avec...

Un secteur bioalimentaire prospère, durable, ancré sur le territoire et engagé dans l'amélioration de la santé des Québécoises et des Québécois.

Pour concrétiser cette vision, la politique poursuit deux ambitions et sept cibles, dont l'état d'avancement est présenté ci-après.

AMBITIONS

MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE CONFIANCE DES QUÉBÉCOIS

La première ambition consiste à maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs à l'égard des aliments et de leurs modes de production et de transformation. Cette confiance est entre autres influencée par la réponse aux demandes et aux attentes des consommateurs, par l'information qui est accessible à propos de l'alimentation et de ses effets sur la santé ainsi que par la façon dont les consommateurs filtrent l'information en fonction de leurs valeurs.

Le niveau de confiance des consommateurs du Québec est suivi périodiquement à l'aide du *Baromètre de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments et leurs modes de production et de transformation*, qui a été réalisé par des chercheurs du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO).

Les deux premières lectures ont eu lieu en 2019 et en 2021. Le Baromètre sera également mesuré en 2023 et en 2025, ce qui permettra d'analyser l'évolution de cette confiance et d'en définir les principaux facteurs déterminants.

Le 20 mai 2021, le CIRANO a présenté les faits saillants des résultats du deuxième Baromètre lors de la rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire. Globalement, le Baromètre montre que les Québécois ont confiance dans le secteur bioalimentaire québécois, et cette confiance est en hausse par rapport aux résultats de l'année 2019.

Parmi les principales constatations qui sont ressorties, mentionnons les suivantes :

- 49 % des Québécois affirment que, depuis le début de la pandémie, ils achètent plus souvent des aliments produits au Québec;
- 54 % des Québécois prévoient augmenter un peu ou beaucoup leur consommation d'aliments du Québec (contre 48 % en 2019);
- 71 % des Québécois ont davantage confiance dans les aliments du Québec que dans les aliments importés;
- 83 % des Québécois considèrent aujourd'hui (en février 2021) le secteur alimentaire comme un service essentiel, alors qu'au printemps 2020, 67 % étaient de cet avis au début du premier confinement;
- Les Québécois mettent l'accroissement de l'autonomie alimentaire du Québec en première place du classement des choix de société auxquels le Québec devrait donner la priorité pour l'avenir.

Le CIRANO a également rendu public un rapport détaillé sur les résultats le 20 mai dernier. Ce rapport ainsi que la présentation des faits saillants des résultats sont disponibles sur le site Web [Québec.ca](http://Quebec.ca).

DÉVELOPPER UN SECTEUR BIOALIMENTAIRE PROSPÈRE ET DURABLE

La deuxième ambition concerne la prospérité et la durabilité du secteur bioalimentaire québécois, lesquelles sont influencées par les consommateurs et les marchés, les ententes de commerce, le taux de change, la main-d'œuvre, etc.

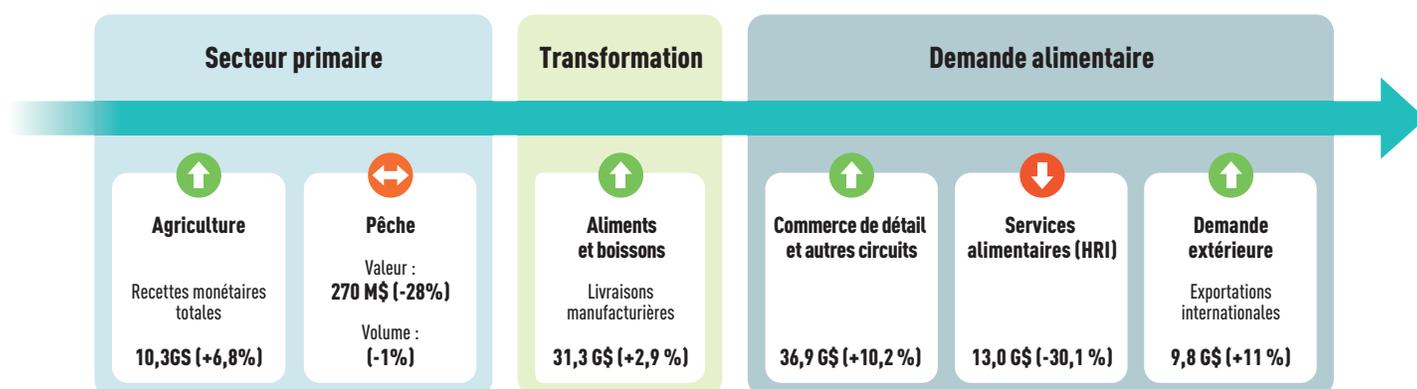
En ce qui concerne la prospérité, plusieurs indicateurs économiques permettent de suivre l'évolution du secteur bioalimentaire. Ces indicateurs concernent aussi bien l'évolution de l'activité dans différents maillons du secteur bioalimentaire que leurs retombées dans l'économie québécoise.

En effet, le secteur bioalimentaire génère une activité économique de première importance au Québec. De la ferme au consommateur, il représente un important facteur de

développement régional basé sur la mise en valeur des ressources locales. Il procure des revenus d'emploi à 453 084 personnes, dont près de 130 000 travaillent en agriculture, dans les activités de la pêche et dans la transformation alimentaire. Dans 14 régions administratives du Québec, il fournit au moins 10 % du total des emplois.

En 2020, l'activité économique du secteur bioalimentaire représente une valeur de 25,8 milliards de dollars (G\$) en matière de PIB, soit 7 % de l'activité économique au Québec. Le complexe production-transformation contribue, dans une proportion de 50 %, à cette activité bioalimentaire.

Le secteur est constitué de plus de 80 000 établissements, parmi lesquels 27 400 exploitations agricoles et plus de 2 700 établissements de transformation alimentaire, dont la valeur des activités en 2020 peut être résumée comme suit en comparaison avec celle de l'année 2019 :



CIBLES

INVESTIR 15 MILLIARDS DE DOLLARS EN PRODUCTION AGRICOLE, EN PRODUCTION AQUACOLE, DANS LES PÊCHES ET EN TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Cette cible vise 15 G\$ d'investissements par les entreprises agricoles, aquacoles, de pêches et de transformation alimentaire d'ici 2025, c'est-à-dire 3 G\$ de plus par rapport à la période allant de 2006 à 2015.

Les investissements cumulatifs ont atteint 7,6 G\$ en 2020. En 2019 et 2020, une somme de 1,8 G\$ s'est ajoutée à chacune de ces deux années pour passer, respectivement, à 5,8 G\$ et à 7,6 G\$ d'investissements cumulatifs. Pour l'ensemble de l'agriculture, des pêches et de la transformation alimentaire, la valeur annuelle moyenne des investissements de 2018 à 2020 s'est établie à 1,7 G\$ comparativement à 1,2 G\$ au cours des années allant de 2015 à 2017, ce qui représente une progression de 35 %.

De 2016 à 2020, les investissements en fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac se sont établis à 801 millions de dollars (M\$) en moyenne annuelle, soit 49,4 % de plus comparativement aux résultats des années s'échelonnant de 2011 à 2015 (536 M\$). Dans le cas de l'agriculture et de la pêche, les investissements se sont chiffrés à 715 M\$ en moyenne annuelle, soit une hausse de 15,9 % par rapport aux résultats des cinq années précédentes (616 M\$).

Investissements cumulés en production agricole, pêches et en transformation alimentaire au Québec, de 2016 à 2025, en milliards de dollars (G\$)



AJOUTER 10 MILLIARDS DE DOLLARS DE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LES PRODUITS BIOALIMENTAIRES ACHETÉS AU QUÉBEC

Cette cible vise à ajouter 10 G\$ de contenu québécois dans les produits bioalimentaires achetés au Québec et, ainsi, à les faire passer de 24 G\$ en 2016 à 34 G\$ en 2025. Le contenu québécois comprend à la fois la valeur des intrants domestiques et la valeur ajoutée par la chaîne bioalimentaire (agriculture, pêches, transformation, distribution de gros, vente de détail, services alimentaires et restauration).

Le contenu québécois a atteint 29,0 G\$ en 2020 comparativement à 30,7 G\$ en 2019, laquelle a été une année exceptionnelle. La diminution de 2020 est directement attribuable à la pandémie qui a amené une baisse de 4,2 % de la demande alimentaire. Le confinement, la fermeture prolongée des salles à manger des restaurants et d'autres lieux de socialisation et, surtout, la faible présence du tourisme dans la province ont fait mal aux services de restauration et contribué à ce résultat.

Malgré la diminution observée dans l'année 2020, le résultat reste bien aligné sur les projections de 29,1 G\$ pour 2020.

Valeur du contenu québécois dans la demande alimentaire au Québec, de 2016 à 2025, en milliards de dollars (G\$)



ACCROÎTRE DE 6 MILLIARDS DE DOLLARS LES EXPORTATIONS BIOALIMENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC

Cette cible vise à accroître de 6 G\$ les exportations bioalimentaires internationales du Québec pour les porter à 14 G\$ d'ici 2025.

En 2020, les exportations bioalimentaires internationales du Québec ont atteint 9,8 G\$, ce qui représente une croissance de 11 % comparativement à l'année précédente. C'est un gain de 1 G\$ de plus par rapport à l'année 2019 en raison, notamment, de la vigueur exceptionnelle de la demande chinoise pour les importations de viande, de grains et d'oléagineux. Cependant, cette bonne performance se situe en deçà de 500 M\$ par rapport aux projections. Cette cible demeure donc à surveiller.

Exportations bioalimentaires du Québec, de 2016 à 2025, en milliards de dollars (G\$)



DOUBLER LA SUPERFICIE EN PRODUCTION BIOLOGIQUE

Cette cible vise à doubler le nombre d'hectares (ha) en régie biologique, ce qui signifie de passer de 49 000 ha en 2015 à 98 000 ha en 2025.

En 2019, les superficies en culture et en pâturage (sans compter les entailles en production acéricole) ont atteint 98 407 ha. Cela signifie que le secteur a atteint la cible six années plus tôt. Effectivement, le développement du secteur biologique connaît un grand succès et les superficies ont atteint 108 158 ha en 2020.

Avec ce résultat, des démarches ont été entreprises avec la Filière biologique pour l'établissement d'une nouvelle cible à l'horizon 2025. De façon transitoire, les cibles annuelles retenues pour les années 2021 et 2022 sont de 114 000 ha et de 122 000 ha, respectivement.

AUGMENTER DE 52 % À 70 % LA PART DES VOLUMES DE PRODUITS AQUATIQUES QUÉBÉCOIS ÉCOCERTIFIÉS

Cette cible vise à faire passer de 52 % en 2016 à 70 % en 2025 la part des volumes de produits aquatiques québécois écocertifiés. L'écocertification des produits aquatiques au Québec repose notamment sur la certification Marine Stewardship Council (MSC), qui constitue un standard de référence sur le plan international et assure aux consommateurs des poissons et des fruits de mer provenant d'activités qui ne nuisent pas à l'écosystème.

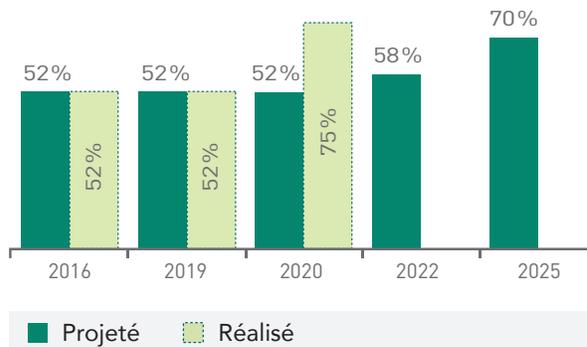
Cette cible a été atteinte en 2020 avec 75 % de la part des volumes québécois en produits aquatiques écocertifiés. En effet, deux nouvelles espèces ont été récemment écocertifiées, soit le Flétan du Groenland (turbot) et le Crabe des neiges de la Côte-Nord qui représentent, respectivement, 12 % et 11 % des volumes pêchés au Québec.

Il faut noter, cependant, que la part des volumes écocertifiés inclut le crabe des neiges du sud du golfe (11 %) bien qu'elle soit suspendue temporairement en raison de la présence des baleines noires. Le secteur poursuit ces efforts pour maintenir et prolonger les certifications en place.

Superficies en production biologique au Québec, de 2016 à 2025, en hectares (ha)



Part des volumes de produits aquatiques québécois écocertifiés, de 2018 à 2025, en pourcentage (%)



NOUVELLE CIBLE

AUGMENTER LA PART DES ENTREPRISES AGRICOLES ET DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AYANT IMPLANTÉ DES PRATIQUES D’AFFAIRES RESPONSABLES

Les pratiques d'affaires responsables correspondent aux pratiques des entreprises qui s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue dans les domaines économique, environnemental et social ainsi qu'en matière de bonne gouvernance.

Un sondage a été réalisé au cours du printemps 2019 auprès de 450 entreprises agricoles et de 400 entreprises de transformation alimentaire. Au total, 25 pratiques d'affaires responsables dans neuf domaines ont été mesurées : rentabilité économique; investissement; approvisionnement et matières résiduelles; sols, engrais et pesticides; gestion de l'eau et énergie; santé et bien-être des animaux; ressources humaines; engagement social et planification globale et stratégique. L'analyse des résultats du sondage a été menée par un comité consultatif composé de deux experts et de personnes-ressources de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), de La Financière agricole du Québec (FADQ), du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et du MAPAQ. Ce comité a aussi participé aux travaux pour proposer une cible à atteindre d'ici l'année 2025.

Globalement, le taux moyen d'adoption des pratiques d'affaires responsables par les entreprises agricoles en production végétale, animale et de transformation alimentaire se situe à 47 %, 55 % et 61 %, respectivement. Après une analyse des potentiels d'amélioration pour chacune des pratiques, les membres du comité consultatif ont fait consensus autour de la cible suivante :

- Augmenter de 5 % le taux d'adoption moyen des pratiques d'affaires responsables par les entreprises agricoles et de transformation alimentaire, par rapport à la situation mesurée en 2019.

Résultats – printemps 2019	Taux d'adoption moyen	Cible 2025 (+ 5 %)
Production végétale	47 %	49 %
Production animale	55 %	58 %
Transformation alimentaire	61 %	64 %

Cette cible est considérée comme réaliste étant donné que les entreprises ne travailleront pas à toutes les pratiques à la fois, mais plutôt à celles qui sont vues comme les plus déterminantes en fonction de leur situation.

Deux autres sondages seront faits en 2022 et en 2025 pour permettre de suivre l'évolution des pratiques d'affaires responsables des entreprises agricoles et de transformation alimentaire.

NOUVELLE CIBLE

AMÉLIORER LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS TRANSFORMÉS AU QUÉBEC

Deux outils servent à mesurer les progrès en matière d'amélioration de la qualité nutritive des aliments, soit l'évolution de la composition de l'assiette des consommateurs québécois ainsi que la valeur nutritive des produits transformés.

Un regard sur plusieurs années permet de mieux voir les changements opérés, qui sont le résultat combiné de l'offre alimentaire et des choix des consommateurs. Les données en matière de consommation alimentaire démontrent que les fruits et légumes, les céréales, la volaille et le poisson, le fromage et le yogourt prennent de plus en plus de place dans l'assiette. De l'autre côté, une baisse en ce qui concerne les boissons gazeuses, le lait, les viandes rouges et les sucres est constatée.

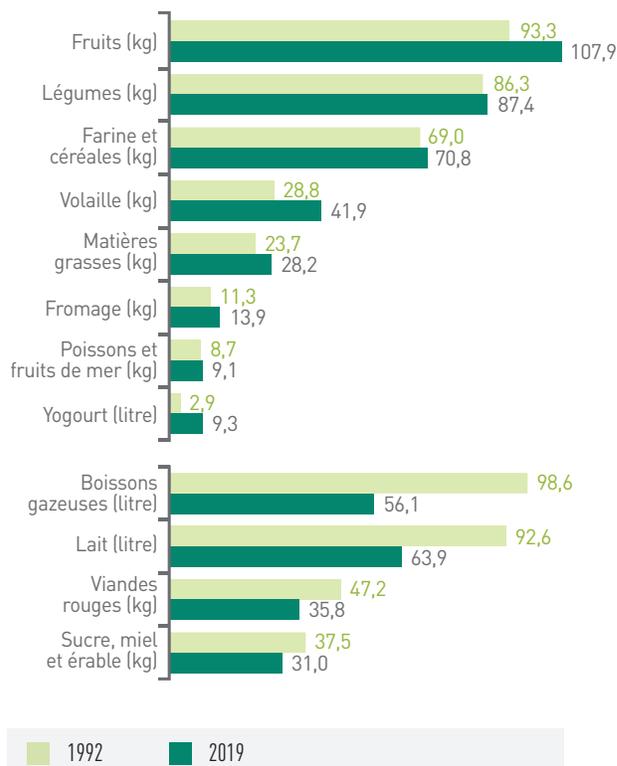
Pour ce qui est de la valeur nutritive des aliments transformés, 14 catégories de produits ont été sélectionnées, selon les critères précis suivants :

- être de grands vendeurs auprès des consommateurs;
- avoir un potentiel d'amélioration de la qualité nutritive en ce qui a trait au sucre, au sodium, aux gras saturés et aux fibres, et ce, sans détériorer l'innocuité et la salubrité de l'aliment.

Ces 14 catégories de produits sélectionnées sont les suivantes :

- Viandes à tartiner
- Saucisses
- Yogourt
- Grignotines
- Viandes tranchées
- Pains tranchés
- Saucisses
- Grignotines
- Biscuits
- Sauces pour pâtes
- Soupes prêtes à servir
- Barres granola
- Vinaigrettes
- Repas surgelés
- Craquelins
- Céréales à déjeuner

Composition de l'assiette des consommateurs en 1992 et 2019 (en volume/capita)



Ainsi, plus de 4 200 produits ont été analysés, dont 57 % du volume provient du Québec. Ces 14 catégories représentent 16 % de l'assiette alimentaire des Québécois.

Le résultat des analyses est exprimé en fonction du volume vendu qui respecte le seuil maximal de 15 % de la valeur quotidienne par portion en ce qui concerne le sucre, le sodium, les gras saturés et le seuil minimal de 8 % pour les fibres.

Globalement, 68 % de produits transformés provenant du Québec ont une valeur nutritive qui respecte la valeur quotidienne recommandée. Ce taux est à 70 % pour les produits consommés provenant de l'extérieur du Québec.

Pour ce qui est de chacun des nutriments mesurés, la proportion des volumes de produits qui respectent la valeur quotidienne recommandée est relativement semblable entre les produits venant du Québec et ceux provenant de l'extérieur, à l'exception des fibres. La performance du Québec est un peu meilleure pour la teneur en sucre et sodium.

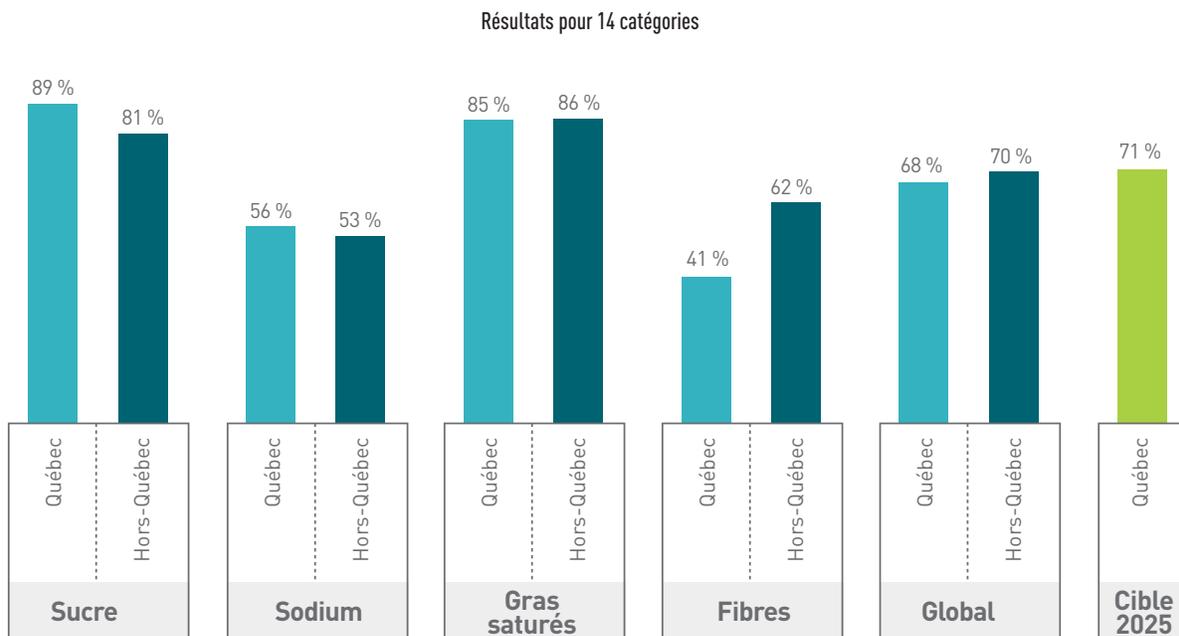
Pour amener un changement à long terme, cette cible implique un appui aux entreprises dans leur démarche et, aussi la promotion de la saine alimentation auprès des consommateurs. En effet, la progression de l'atteinte de cette cible sera le résultat de l'effet combiné qui doit exister entre l'amélioration de la qualité nutritive des produits offerts sur le marché et une consommation effective de cette offre améliorée par la population québécoise.

À la lumière des propositions de l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) et des consultations menées auprès des membres du Comité de l'industrie de la transformation alimentaire et du MAPAQ sur l'alimentation santé, la cible d'amélioration suivante a été retenue :

- Améliorer de 5 % la valeur nutritive des aliments transformés au Québec (de 68 % à 71 %) sur la moyenne de l'ensemble des nutriments mesurés, soit la teneur en sucre, sodium, gras saturés et fibres.

Performance nutritionnelle comparée des produits transformés du Québec et hors Québec, en volume, 2017-2020

(part des volumes de produits respectant le seuil maximal de 15 % de la valeur quotidienne par portion pour le sucre, le sodium, les gras saturés et le seuil minimal de 8 % pour les fibres)



III. CONTOURS DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

DÉFINITION ET INDICATEURS

Pour soutenir la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire et la démarche d’actualisation de son Plan d’action et des feuilles de route des partenaires, le MAPAQ entamait, en avril 2020, une réflexion sur le positionnement stratégique du bioalimentaire dans une perspective d’après-crise (COVID-19), centrée sur l’autonomie alimentaire et sur la relance de l’économie.

Pour bonifier cette démarche, un collectif de chercheurs du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) a été sollicité au printemps 2020. Des échanges exploratoires ont eu lieu avec les chercheurs en mai et juin 2020. Les premières constatations ont mis en relief :

« [L]’importance de garder à l’esprit que la Politique bioalimentaire donnait déjà au MAPAQ un cadre de référence et qu’il allait être essentiel de poursuivre les travaux en suivant les différents éléments de cette politique. Bien entendu, la pandémie de COVID-19 allait entraîner certains ajustements et un changement de certaines priorités, mais les objectifs de la Politique étaient encore valables, malgré la pandémie et ses répercussions sur le secteur agroalimentaire. »

Les travaux des chercheurs ont permis d’éclairer la définition de l’autonomie alimentaire, de fournir des contenus sur les enjeux et priorités à mettre de l’avant, ainsi que d’apporter des pistes de réflexion sur les contours de l’autonomie alimentaire¹.

¹ Le rapport « Relance de l’économie et autonomie alimentaire – Éléments de réflexions » a été rendu public en décembre 2020 et il est disponible pour consultation à l’adresse suivante : [<https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020PR-04>].

UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ALIMENTAIRE...

C'est accroître notre approvisionnement alimentaire au Québec pour réduire notre dépendance par rapport à l'approvisionnement extérieur, tout en offrant des produits diversifiés à prix concurrentiels, en considérant le climat nordique et les valeurs de la société associées au développement durable.

Ce n'est pas l'autarcie. En effet, cette ambition d'une plus grande autonomie alimentaire s'inscrit dans un environnement d'affaires international. Les exportations sont un levier de développement économique du Québec et des entreprises, alors que les importations complètent l'offre alimentaire qui s'adresse à la population du Québec.

Les ingrédients-clés d'une plus grande autonomie alimentaire au Québec se définissent ainsi :

- une offre diversifiée pouvant répondre à la demande et aux préférences variées des consommateurs d'ici;
- une production qui tient compte et tire avantage du caractère nordique du climat québécois;
- un Québec ouvert sur le monde qui mise sur ses avantages comparatifs pour une balance commerciale positive;
- des importations qui complètent l'offre alimentaire pour les Québécois.

L'ambition d'une plus grande autonomie alimentaire avec une ouverture marchés extérieurs est cohérente et même souhaitable pour les consommateurs et l'économie du Québec. Les marchés québécois et les marchés extérieurs sont complémentaires. Ils offrent, aux entreprises, des occasions de développement et, aux consommateurs, l'accès à un éventail de produits pour satisfaire à leurs attentes et leurs besoins diversifiés.

Plus de 50 % des ventes finales des entreprises du secteur bioalimentaire québécois se font sur les marchés extérieurs (hors Québec). Cette présence sur ces marchés témoigne de la compétitivité des entreprises tant sur le plan de la qualité et du prix de leurs produits que sur celui de leur capacité d'approvisionnement.

Lorsque les entreprises réussissent à croître sur les différents marchés, elles améliorent leur compétitivité et deviennent plus prospères. Cette compétitivité s'exprime également sur le marché local en se traduisant par un avantage pour nos consommateurs qui ont alors accès à une plus grande diversité de produits locaux et importés, de qualité, à prix concurrentiels. La pandémie a également mis en lumière l'importance, pour les entreprises, de diversifier leurs marchés, tant intérieurs qu'extérieurs, pour atteindre une meilleure capacité d'action face aux irrégularités dans la demande et l'offre de produits.

NIVEAU DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

QUATRE INDICATEURS

L'autonomie alimentaire peut se mesurer à partir de quatre indicateurs qui sont complémentaires. Ces indicateurs donnent une lecture des points critiques de la chaîne d'approvisionnement, de la production primaire jusqu'à la consommation.

Contenu québécois

- Cette cible de la Politique bioalimentaire vise à ajouter 10 G\$ de contenu québécois dans les produits bioalimentaires. Cette visée consiste à créer davantage de valeur ajoutée dans les produits consommés au Québec, peu importe la source de la matière première.
- Cet indicateur permet de mesurer la part des dépenses en matière de produits alimentaires qui demeure dans l'économie du Québec.
- En 2020, près de 60 % de la valeur totale de la demande alimentaire des consommateurs au Québec représentait le contenu québécois.

Achat auprès des entreprises situées au Québec

- Cette visée consiste à augmenter la proportion des achats en aliments auprès des fournisseurs québécois (producteurs, pêcheurs et transformateurs), peu importe la source de la matière première.
- Cet indicateur permet de mesurer la part des achats alimentaires provenant des fournisseurs situés au Québec (à l'entrée des magasins du commerce de détail et des établissements du secteur des hôtels, restaurants et institutions (HRI)).
- En 2019, on évalue à 52,5 % la part des achats des distributeurs au détail et du secteur HRI auprès des fournisseurs du Québec (producteurs, pêcheurs et transformateurs). L'ambition consiste à augmenter de 10 % ces achats en aliments provenant du Québec.

Degré d'autoapprovisionnement sectoriel

- Cette visée consiste à accroître la production des produits dont les conditions sont favorables au Québec.
- Cet indicateur permet de mesurer le volume de la production agricole québécoise par rapport à la consommation au Québec, par secteur ou par produit.
- L'analyse de différentes productions a mis en lumière des secteurs à fort potentiel d'accroissement de l'autonomie alimentaire. Par exemple, selon les données de 2018, la viande bovine (36 %), les fruits (36 %) et légumes excluant la pomme de terre (76 %), les céréales à alimentation humaine (16 %) sont des secteurs où des gains en matière d'autoapprovisionnement sont possibles à court terme.

Balance commerciale internationale

- Cette visée consiste à ce que la valeur des exportations soit, au moins, équivalente à celle des importations.
- Cet indicateur permet de mesurer les échanges internationaux de produits bioalimentaires au Québec (différence entre les importations et les exportations internationales).
- Une plus grande offre alimentaire québécoise contribue à la fois à une croissance de la valeur des exportations et à une diminution des importations contribuant ainsi à une balance commerciale positive. En 2020, elle se chiffrait à une balance positive de 2 G\$.

La croissance de l'autonomie alimentaire du Québec engendre une augmentation des ventes pour les entreprises agricoles, de pêches et de transformation alimentaire du Québec. Ces ventes additionnelles et les investissements des entreprises qui en découlent entraînent des retombées en matière d'emplois directs et indirects dans l'ensemble des régions où les activités agricoles, de pêches et de transformation alimentaire sont présentes. Ces activités contribuent ainsi à la relance de l'économie du Québec.

QUATRE PILIERS POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Le contexte de pandémie et ses répercussions dans le secteur bioalimentaire québécois ont rapidement mis à l'avant-plan la priorité du gouvernement pour une plus grande autonomie alimentaire du Québec. En plus des ambitions et des cibles de la Politique bioalimentaire, l'autonomie alimentaire intensifie le besoin de mettre en place des actions afin de renforcer la capacité du Québec à nourrir sa population avec des produits d'ici. Traduire en action les visées d'une plus grande autonomie alimentaire du Québec passe par les deux grands pivots suivants.

- **Augmenter la demande en aliments québécois** en favorisant l'achat local, pour que les Québécois choisissent les produits d'ici.
- **Augmenter l'offre en aliments québécois** par un accroissement de la production et de la productivité des entreprises bioalimentaires, pour que les Québécois aient accès à un plus grand nombre de produits d'ici.

Pour y parvenir, l'effort de tous est essentiel. Autant celui des Québécoises et des Québécois en privilégiant les produits d'ici dans leurs achats. Autant celui des acteurs de la chaîne d'approvisionnement bioalimentaire pour accroître l'offre d'aliments locaux de qualité au bénéfice des consommateurs d'ici.

En novembre 2020, le gouvernement du Québec annonçait un budget de 157,2 M\$ pour accroître l'autonomie alimentaire. Cette aide additionnelle permet également, au secteur bioalimentaire, de participer activement à la relance de l'économie du Québec, notamment en générant des investissements qui contribueront à la création de quelque 3800 emplois. Les mesures qui en découlent s'inscrivent à travers les quatre grands piliers d'une plus grande autonomie alimentaire soit : favoriser l'achat local, accroître l'offre québécoise, renforcer la chaîne d'approvisionnement et accélérer le virage écologique.

1. FAVORISER L'ACHAT LOCAL

Les moyens pour y parvenir sont notamment les suivants.

Les achats institutionnels

Les approvisionnements institutionnels offrent le potentiel de créer une demande stable, à gros volume, auprès des fournisseurs québécois. Ce type de stratégie peut également ouvrir de nouveaux débouchés et sécuriser les investissements des entreprises visant l'accroissement de leur production.

Pour soutenir l'augmentation des achats institutionnels, le gouvernement lançait, le 22 septembre 2020, la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, celle-ci visant une alimentation locale dans nos institutions publiques. Cette stratégie vise à ce que, d'ici l'année 2025, toutes les institutions publiques du Québec donnent la priorité, dans leurs approvisionnements, aux aliments québécois.

De plus, le Secrétariat du Conseil du trésor souhaite se doter d'une stratégie ayant pour ligne directrice le développement de l'approvisionnement stratégique de façon à contribuer davantage à l'atteinte des objectifs gouvernementaux. Par cette stratégie, le gouvernement visera, entre autres, à faciliter l'accès des entreprises québécoises aux contrats publics, notamment des petites et moyennes entreprises qui offrent des produits et services innovants ou écoresponsables, tout en maximisant les retombées économiques dans les régions. Pour le secteur bioalimentaire, cette stratégie donnera ainsi suite aux engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois.

La promotion des aliments du Québec

La promotion et l'identification des aliments québécois ont pour buts de faire connaître et de repérer les produits du Québec sur les différents marchés (détails, restauration et proximité). Ces initiatives contribuent à susciter les décisions d'achat qui privilégient davantage les aliments québécois par rapport aux aliments importés.

Pour renforcer les actions déjà en cours de promotion et d'identification des aliments québécois auprès des consommateurs, le gouvernement a accordé un budget supplémentaire de 15 M\$ à Aliments du Québec pour 2020-2021. Le partenariat avec Aliments du Québec associé à une subvention de base de 7,9 M\$ a également été renouvelé pour 2021-2024 en vue de poursuivre la mise en valeur de l'offre de produits bioalimentaires québécois et de leur présence dans les différents réseaux de distribution.

La commercialisation des aliments du Québec

Pour favoriser l'achat local, la commercialisation des aliments d'ici sur les marchés québécois est essentielle. Cette disponibilité sur les marchés locaux permet aux consommateurs d'accéder à davantage aux aliments produits localement.

Le MAPAQ a mis en place le Programme de développement des marchés bioalimentaires² qui appuie la concrétisation d'initiatives collectives de développement de marché dans le milieu institutionnel québécois, ainsi que sur les marchés québécois et d'exportation.

2. ACCROÎTRE L'OFFRE QUÉBÉCOISE

Les moyens pour y parvenir sont notamment les suivants.

La croissance de la culture en serre

Pour augmenter la production de fruits et de légumes, la serriculture constitue un important levier, en plus d'offrir des possibilités d'étendre la saison de production à longueur d'année. Le défi consiste à développer cette production à un coût compétitif et à moindre empreinte environnementale, en considérant, entre autres, les besoins énergétiques élevés pour des serres en climat nordique.

La Stratégie de croissance des serres 2020-2025 a été dévoilée le 27 novembre 2020; elle est munie d'un budget de 91 M\$ auxquels s'ajoutent 21 M\$ pour l'extension du réseau électrique triphasé. La stratégie a pour but de doubler le volume de la culture des fruits et des légumes en serre. Cette stratégie comporte trois mesures-phares :

- la nouvelle Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels qui s'adresse aux entreprises manifestant le désir de prolonger leur période d'activité et de production, de diversifier l'offre de leurs produits et de prendre de l'expansion sur les marchés locaux;
- le nouveau Programme de soutien au développement des entreprises serricoles, lequel est destiné aux entreprises qui fournissent les marchés régionaux ou nationaux et qui désirent accroître leurs volumes de production ou diversifier l'offre de leurs produits;
- le Programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres qui permet de soutenir les investissements des entreprises en leur accordant une réduction du prix de leur facture d'électricité.

² Programme cofinancé par les gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture.

Depuis le 1^{er} décembre 2020, Hydro-Québec offre, avec l'approbation de la Régie de l'énergie, des tarifs d'hydroélectricité à prix avantageux qui sont accessibles à un plus grand nombre de producteurs en serre.

Les filières à potentiel de croissance

L'analyse des différentes filières de production au Québec permet de constater que plusieurs secteurs bénéficient d'avantages comparatifs pour augmenter leurs activités de production ou de transformation et répondre à la demande croissante pour les aliments québécois.

Le Programme de développement sectoriel 2018-2023 et les conseillers sectoriels du MAPAQ accompagnent de près le déploiement de plusieurs filières de production.

La FADQ appuie l'accélération des investissements agricoles avec le Programme Investissement Croissance (PIC) pour soutenir le potentiel de croissance des entreprises agricoles. L'ajout de conseillers en financement, dont le mandat est d'aller sur le terrain dans l'ensemble des régions, cherche à soutenir la concrétisation de nouveaux projets d'investissement. Une attention particulière est apportée aux entreprises en situation de démarrage et aux secteurs émergents.

L'agriculture de proximité et l'agrotourisme local

L'accroissement de la production agricole locale, généralement de petite taille et desservant des marchés de proximité tels que l'agrotourisme, engendre des retombées sur le plan de l'autonomie alimentaire à l'échelle régionale. Ces activités offrent :

- un accès de proximité à des aliments frais, diversifiés et de qualité;
- des occasions de rapprocher les consommateurs et les producteurs pour améliorer les connaissances sur la provenance des aliments et leurs modes de production;

- de la visibilité pour les produits québécois et une mise en valeur du secteur bioalimentaire et des métiers qui le caractérisent;
- une contribution à l'occupation dynamique du territoire et à l'économie locale et régionale.

L'agriculture urbaine s'inscrit également dans ce mouvement en faveur de la production locale. En plus de répondre à des attentes de citoyens en matière de jardinage, ce type de production offre des occasions de croissance de l'offre québécoise à proximité des lieux de consommation par l'exploitation de superficies urbaines et de nouvelles technologies.

L'appui à la relève agricole et aux entreprises de petite taille a été augmenté pour soutenir un plus grand nombre de projets qui contribuent à la vitalité des territoires et à une plus grande autonomie alimentaire, en assurant l'accès à une offre d'aliments diversifiés et à des produits se trouvant à proximité.

3. RENFORCER LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Les moyens pour y parvenir sont notamment les suivants.

La productivité, la robotisation et l'automatisation

Les principaux facteurs qui limitent la croissance des secteurs agricoles et de la transformation alimentaire sont le manque de main-d'œuvre et leur productivité. Le secteur bioalimentaire n'échappe pas aux enjeux liés à la rareté de la main-d'œuvre, tout comme les autres secteurs d'activités économiques. La problématique concerne autant les emplois spécialisés que non spécialisés et touche l'ensemble des maillons de la filière bioalimentaire (production, transformation, restauration, distribution et vente au détail).

Ce défi d'attraction et de recrutement est particulièrement grand pour les entreprises bioalimentaires qui doivent faire appel à de plus en plus de la main-d'œuvre étrangère. Cette dépendance a d'ailleurs été encore plus présente en raison de la pandémie de COVID-19.

Dans ce contexte, l'adoption de technologies et l'acquisition d'équipement et de matériel ayant pour but d'accroître la productivité de la main-d'œuvre agricole et la productivité au champ sont des initiatives encouragées. L'initiative ministérielle Productivité végétale, qui s'adresse aux entreprises agricoles en production végétale et apicole, a été bonifiée pour offrir une aide financière maximale passant de 25 000 \$ à 50 000 \$ par projet et pour permettre le traitement des demandes d'aide financière en continu au lieu d'avoir recours à des appels de projets à dates fixes.

De plus, les investissements en robotisation, en automatisation et en amélioration des systèmes de qualité dans les établissements de transformation alimentaire sont des leviers pour pallier ce manque de main-d'œuvre et être concurrentiels sur les marchés. En augmentant la productivité et la production des entreprises, c'est davantage de produits agricoles québécois qui peuvent être transformés chez nous. Le gouvernement tend à accélérer ce type d'investissements par l'intermédiaire du Programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité.

De plus, une invitation particulière a été lancée aux entreprises du secteur bioalimentaire qui souhaitent accélérer la réalisation de projets de première importance en matière d'investissement, projets considérés comme pouvant avoir des retombées positives pour l'autonomie alimentaire du Québec. Les projets d'investissement visés se réaliseront sur une période de moins de 18 mois, soit d'ici à l'été 2022, et ils ont une valeur d'environ 3 M\$ ou plus.

L'innovation et l'investissement

L'innovation et l'investissement dans le secteur bioalimentaire sont des leviers pour renforcer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en ayant des retombées en matière de croissance de la compétitivité, de la profitabilité et de la productivité.

Le Programme Innov'Action agroalimentaire du MAPAQ a pour buts de développer de nouvelles connaissances et de favoriser leur transfert en appuyant des activités de recherche et d'innovation dans les secteurs de la production agricole et de la transformation alimentaire. Le Programme Innovamer a pour objectifs de développer de nouvelles connaissances, de nouveaux produits et de nouveaux procédés, et de favoriser leur diffusion en appuyant des activités scientifiques, de recherche et d'innovation dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales dans une perspective de développement durable. Également, sur le plan financier, le MAPAQ soutient 17 centres de recherche et d'expertise qui travaillent pour le développement du secteur bioalimentaire.

Par ailleurs, le MAPAQ travaille en synergie avec la FADQ, Investissement Québec (IQ) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour le développement des entreprises de transformation alimentaire ainsi que pour celui des serres. Ce travail, sous le couvert de l'Équipe économique bioalimentaire Québec, vise à coordonner les interventions gouvernementales pour le développement du secteur bioalimentaire, de même qu'à s'assurer de leur complémentarité et de leur cohérence. Concrètement, cela va se traduire par un accompagnement coordonné des entreprises dans la réalisation de leurs projets au sein des ministères et organismes qui soutiennent le développement du secteur bioalimentaire.

IV. ACTIONS PHARES DES FEUILLES DE ROUTE DES PARTENAIRES

Le présent plan d'action a été construit à partir des 56 feuilles de route des partenaires bioalimentaires, ainsi que des partenaires régionaux et gouvernementaux. À partir de ces feuilles de routes, des actions phares des partenaires ont été ciblées. Ces actions sont déterminantes pour la poursuite des 4 orientations de la Politique bioalimentaire et l'atteinte de ses 16 objectifs, dans la perspective d'une plus grande autonomie alimentaire du Québec.

Au total, les feuilles de route regroupent près de 1600 actions réparties à travers les 4 orientations de la Politique. Parmi celles-ci, 106 actions phares pour la période 2021-2023 sont présentées ci-après.

ORIENTATION 1

UNE OFFRE DE PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS

Les besoins des consommateurs à l'égard de l'alimentation et du secteur bioalimentaire sont multiples. Ils évoluent au rythme des innovations de produits, des changements dans les habitudes de vie ainsi que des valeurs individuelles et de la société. Les principaux critères de choix des aliments chez les Québécois sont le prix, la qualité, le goût et l'aspect santé. De plus en plus de personnes souhaitent mieux connaître la provenance des aliments qu'elles consomment, ce qui les compose et les enjeux entourant leur production, leur capture, leur transformation ou leur commercialisation. Les connaissances et les habiletés culinaires des jeunes et des moins jeunes contribuent par ailleurs à leur donner le goût et les prédispositions pour cuisiner et bien s'alimenter. Un dialogue constant entre le secteur bioalimentaire et les consommateurs est nécessaire pour favoriser une compréhension mutuelle, maintenir la confiance, mettre en valeur les produits bioalimentaires d'ici et saisir les occasions de croissance sur les marchés. Parmi les attentes de la population, une saine alimentation et la salubrité des aliments sont incontournables en matière de santé publique.

SYNTHÈSE DE L'ORIENTATION

OBJECTIFS ET PISTES DE TRAVAIL

Pour l'orientation 1, les objectifs et les pistes de travail s'articulent autour des quatre grands thèmes suivants.

1. Connaissances alimentaires.
2. Produits québécois.
3. Marchés extérieurs.
4. Aliments favorables à la santé.

SOMMAIRE DE L'ORIENTATION 1

Pour l'orientation 1, la démarche d'actualisation des feuilles de route a permis d'identifier :

- 67 actions des ministères et organismes;
- 204 actions des partenaires bioalimentaires;
- 110 actions des partenaires régionaux.

Parmi celles-ci se dégagent les actions phares présentées ci-après.

ACTIONS PHARES 2021-2023 DES PARTENAIRES

ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES ALIMENTAIRES ET LE DIALOGUE AVEC LES CONSOMMATEURS (OBJECTIF 1.1)

<p>Politique gouvernementale de prévention en santé – Plan d’action interministériel (PAI) 2018-2021, prolongé jusqu’en 2022, et PAI 2022-2025, en élaboration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien la réalisation d’actions qui favorisent le développement des connaissances et des compétences en matière de saine alimentation auprès des jeunes en milieu scolaire. 	<p>MSSS, MEQ, MAPAQ</p>
<p>Plan d’action gouvernemental pour l’inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 - Convention 2018-2023 avec La Tablée des Chefs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances et des compétences culinaires des jeunes et récupération des surplus alimentaires au bénéfice des personnes démunies. 	<p>MTESS, MAPAQ</p>
<p>Création d’espaces de dialogue entre les producteurs agricoles et les consommateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dialogue sur l’autonomie alimentaire du Québec. • Portes ouvertes sur les fermes du Québec. • Jeu virtuel Kasscrout. 	<p>UPA (Groupe Production-transformation)</p>
<p>Éducation des jeunes, par l’intermédiaire des chefs, pour les amener à développer leur autonomie culinaire, tout en favorisant leurs saines habitudes de vie et leurs connaissances de base en cuisine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme des « Brigades culinaires » offert, dans les écoles du secondaire, comme une activité parascolaire. • Défis culinaires « Attache ta toque ». • Programme de formation culinaire « Cuisine ton avenir » offert dans les Centres jeunesse. 	<p>La Tablée des Chefs (Groupe Consommateurs)</p>
<p>Initiatives de partenaires en milieu scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets « Écoles enracinées », « De la ferme à l’école » et trousse pédagogique « À la soupe » par Équiterre. • Déploiement dans les régions du programme pédagogique « L’agroalimentaire s’invite à l’école ! » lequel a été mis au point par l’école primaire Louis-de-France, en Mauricie. 	<p>Équiterre (Groupe Consommateurs) Régions</p>

PROMOUVOIR ET VALORISER LES PRODUITS BIOALIMENTAIRES D'ICI (OBJECTIF 1.2)

<p>Convention 2020-2023 avec Aliments du Québec dans le but de favoriser la mise en valeur de l'offre de produits bioalimentaires québécois et de valoriser leur présence dans les différents réseaux de distribution.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des produits bioalimentaires québécois avec les marques de commerce Aliments du Québec. • Efforts promotionnels auprès des consommateurs québécois pour encourager le geste d'acheter des produits québécois. • Positionnement des aliments québécois dans les différents réseaux de distribution du détail et du secteur HRI. • Rôle de rassembleur auprès des partenaires par le soutien à des projets sectoriels et régionaux. • Soutien financier aux entreprises du secteur bioalimentaire dans la réalisation de leur projet de commercialisation. 	<p>MAPAQ, Aliments du Québec (Groupe Tertiaire)</p>
<p>Déploiement de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois : pour une alimentation locale dans les institutions publiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service d'accompagnement des institutions publiques en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie de Québec (ITHQ). • Répertoire des aliments québécois qui permet aux responsables de l'approvisionnement, aux chefs cuisiniers et aux nutritionnistes des institutions de repérer les produits alimentaires québécois et de mieux les connaître. • « Aliments du Québec au menu », un programme de reconnaissance qui fait rayonner les efforts des établissements qui mettent en valeur, dans leurs services alimentaires, les produits de chez nous. • Soutien aux établissements scolaires du primaire et du secondaire dans la réalisation de projets qui favorisent l'achat d'aliments québécois en collaboration avec l'organisme M361. • Comité de coordination interministériel ayant pour mandat d'assurer l'engagement des institutions publiques et la cohésion des actions pour l'achat d'aliments québécois. • Table des partenaires et des bénéficiaires du Programme de développement des marchés bioalimentaires permettant d'assurer une cohésion entre les différentes actions des parties prenantes à l'égard du milieu institutionnel. 	<p>MAPAQ</p>
<p>Programme de développement des marchés bioalimentaires 2020-2023 en appui à la réalisation d'initiatives collectives de développement de marché dans le milieu institutionnel québécois, ainsi que sur les marchés québécois et d'exportation.</p>	<p>MAPAQ, AAC</p>
<p>Appui aux initiatives de commercialisation et au positionnement des alcools produits au Québec.</p>	<p>MEI</p>

<p>Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion, sur le marché intérieur, des produits marins du Québec. • Activités de promotion, auprès des consommateurs québécois des supermarchés et des Sociétés des alcools du Québec (SAQ). 	<p>MAPAQ, AQIP (Groupe Pêches et aquaculture)</p>
<p>Plan de développement du secteur biologique québécois 2020-2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser et promouvoir les aliments biologiques québécois (axe 3). 	<p>Filière biologique du Québec (Groupe Biologique)</p>
<p>Programme d'appui au développement des appellations réservées et des termes valorisants 2018-2022.</p>	<p>MAPAQ, CARTV</p>
<p>Initiatives des partenaires pour appuyer Aliments du Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incitation, auprès des entreprises de transformation alimentaire et de commerce de détail, à adhérer à Aliments du Québec. • Catalogues et répertoires d'achats dédiés au secteur HRI avec l'identification des produits alimentaires québécois. • Mouvement « J'aime les fruits et légumes » visant la valorisation de l'offre québécoise de fruits et de légumes. • Concours « Les aliments du Québec dans mon panier ». 	<p>UPA, AQIP et CTAQ (Groupe Production-transformation)</p> <p>Aliments du Québec, ARQ, ADA, CCCD, AQDFL (Groupe Tertiaire)</p>
<p>Initiatives de partenaires dans le domaine de la promotion et de la valorisation des produits locaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne provinciale « Mangeons local plus que jamais ! ». • Défi 100 % local et projet « Les Petits ambassadeurs » pour les services de garde éducatifs 	<p>UPA (Groupe Production-transformation)</p> <p>TBCQ (Groupe Territoires)</p>

FAVORISER LA CROISSANCE SUR LES MARCHÉS EXTÉRIEURS ET LE RESPECT DES NORMES RELATIVES AUX PRODUITS IMPORTÉS (OBJECTIF 1.3)

<p>Partenariat avec le Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada pour appuyer les entreprises du secteur bioalimentaire dans le développement des exportations bioalimentaires québécoises, notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmation annuelle d'activités collectives; • Soutien des entreprises dans le cadre du Programme Soutien aux exportations bioalimentaires³; • Déploiement de services technico-commerciaux en matière d'exportation. 	<p>MAPAQ, AAC, Groupe Export agroalimentaire (Groupe Production-transformation)</p>
<p>Développement de produits spécifiques pour les marchés d'exportation permettant de développer les ventes et d'assurer la rentabilité des entreprises.</p>	<p>Sollio Groupe Coopératif (Groupe Production-transformation)</p>
<p>Plan d'action pour la relance des exportations 2021-2026 dont le secteur bioalimentaire est l'un des cinq secteurs stratégiques-clés.</p>	<p>MEI</p>
<p>Développement des exportations et des marchés pour soutenir la croissance de la production acéricole au Québec, parmi lesquels figurent les éléments suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche ayant pour but d'inscrire le sirop d'érable au Codex Alimentarius. • Offre, aux transformateurs acéricoles, de services analytiques spécialisés pour satisfaire les normes de qualité exigés sur les marchés d'exportation. 	<p>PPAQ, CIE, Centre ACER (Groupe Acériculture)</p>
<p>Comité fédéral-provincial sur le développement des marchés afin de coordonner les actions gouvernementales de soutien à la croissance des exportations.</p>	<p>AAC, MAPAQ</p>
<p>Mise en place d'un mécanisme de réception et de suivi des plaintes provenant des entreprises du secteur bioalimentaire pour le non-respect des normes par des produits importés.</p>	<p>ACIA, MAPAQ</p>

³ Programme cofinancé par les gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture.

SOUTENIR L'ACCÈS ET L'OFFRE D'ALIMENTS DE QUALITÉ FAVORABLES À LA SANTÉ (OBJECTIF 1.4)

<p>Politique gouvernementale de prévention en santé – Plan d'action interministériel (PAI) 2018-2021, prolongé jusqu'en 2022, et PAI 2022-2025, en élaboration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité nutritive des aliments du Québec (mesure 3.2). • Accès, sur le plan physique et économique, à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement (mesure 3.1). • Actions du milieu ayant pour but de maintenir et d'améliorer l'accès des citoyens à une alimentation de qualité dans les quartiers et les communautés – coordination nationale des Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV) (mesure 2.2). 	<p>MSSS, MAPAQ, MAMH</p>
<p>Programme Alimentation santé 2018-2021, prolongé jusqu'en 2022, dont le but est de soutenir la filière bioalimentaire dans le développement et l'amélioration d'aliments de bonne qualité nutritive destinés aux consommateurs québécois.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la réalisation d'études diagnostiques (volet 1). • Soutien au développement et à la modification de la valeur nutritive de produits transformés québécois (volet 2). • Soutien aux activités et aux projets structurants (volet 3). 	<p>MAPAQ</p>
<p>Initiative Amélioration alimentaire Québec dont la mission est d'inciter et de soutenir les entreprises de transformation québécoises pour qu'elles améliorent la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire.</p>	<p>CTAQ (Groupe Production-transformation)</p>
<p>Poursuite des travaux des comités de la Table québécoise sur la saine alimentation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Normes sociales liées à la saine alimentation (La Boîte à outils norme EAU). • Accès universel à une offre alimentaire de qualité (vue d'ensemble du Québec sur l'offre alimentaire de qualité). • Saine alimentation pendant l'enfance (stratégie parents, plateforme sur l'éducation alimentaire). 	<p>TQSA (Groupe Consommateurs)</p>
<p>Travaux visant la modernisation de la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité et de permis (Loi sur les produits alimentaires et les règlements afférents).</p>	<p>MAPAQ</p>

<p>Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux projets de certification de la qualité et de la salubrité des produits aquatiques du Québec. 	<p>MAPAQ, AQIP (Groupe Pêches et aquaculture)</p>
<p>Soutien à l'innovation pour les entreprises du secteur bioalimentaire qui désirent améliorer la valeur nutritive des aliments transformés.</p>	<p>INAF (Groupe Consommateurs)</p>
<p>Collaboration intergouvernementale sur la Politique alimentaire pour le Canada.</p>	<p>AAC, MAPAQ</p>
<p>Travaux du comité fédéral-provincial-territorial en matière de salubrité des aliments et les groupes de travail sous-jacents.</p>	<p>MAPAQ, ACIA, Santé Canada, Agence de santé publique du Canada</p>
<p>Initiatives des régions pour améliorer l'accès aux produits sains et locaux (sécurité alimentaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire de la circulation des aliments (Chantier transport) sur le territoire du Bas-Saint-Laurent. • Plan d'action 2020-2022 de Montréal Métropole en santé. • Démarche « Borée » pour une vision commune d'un système alimentaire territorial durable au Saguenay–Lac-Saint-Jean. 	<p>Régions</p>

ORIENTATION 2

DES ENTREPRISES PROSPÈRES, DURABLES ET INNOVANTES

Le Québec doit compter sur des entreprises bioalimentaires prospères qui prennent des décisions d'affaires tenant compte des risques climatiques, sanitaires, environnementaux, financiers et commerciaux, des attentes des consommateurs ainsi que des besoins des générations futures. Pour ce faire, le développement du secteur bioalimentaire doit être tourné vers l'innovation, l'évolution constante des pratiques, des comportements et des technologies ainsi que la prise en considération de la pluralité des marchés, des modèles d'affaires, des secteurs et des territoires.

SYNTHÈSE DE L'ORIENTATION

OBJECTIFS ET PISTES DE TRAVAIL

Pour l'orientation 2, les objectifs et les pistes de travail s'articulent autour des quatre grands thèmes suivants.

1. Investissements.
2. Gestion des risques et chaînes de valeur.
3. Innovation et synergie.
4. Compétences et formation.

SOMMAIRE DE L'ORIENTATION 2

Pour l'orientation 2, la démarche d'actualisation des feuilles de route a permis d'identifier :

- 103 actions des ministères et organismes;
- 204 actions des partenaires bioalimentaires;
- 69 actions des partenaires régionaux.

Parmi celles-ci se dégagent les actions phares présentées ci-après.

ACTIONS PHARES 2021-2023 DES PARTENAIRES

APPUYER L'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES (OBJECTIF 2.1)

<p>Enveloppe d'investissement agricole de 250 M\$ 2019-2024 qui permet de bonifier les budgets des programmes d'investissement du MAPAQ et de la FADQ pour accroître les investissements des entreprises du secteur agricole et agroalimentaire afin de mieux répondre aux exigences des marchés et de renforcer la position concurrentielle du Québec.</p>	<p>MAPAQ, FADQ</p>
<p>Programmes pour appuyer l'investissement en production agricole et en transformation alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de soutien à l'investissement 2017-2023 contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique. • Programme Investissement Croissance (PIC) de la FADQ. • Initiative ministérielle « Productivité végétale ». • Programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité 2018-2021 (en processus de renouvellement). • Programme d'appui à la compétitivité des abattoirs régionaux 2018-2022. • Programme d'appui aux fromageries 2018-2022. 	<p>MAPAQ, FADQ</p>
<p>Stratégie de croissance des serres 2020-2025 pour doubler le volume de la culture, en serre, des fruits et des légumes en misant sur des sources d'énergie renouvelables reconnues pour leur faible empreinte environnementale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels. • Programme de soutien au développement des entreprises serricoles pour accroître leurs volumes de production ou diversifier l'offre de leurs produits. • Bonification du programme d'aide financière pour favoriser le développement des serres en soutenant les investissements majeurs des entreprises par une réduction mensuelle du prix de leur facture d'électricité. • Programme d'extension du réseau triphasé pour mieux desservir certaines régions rurales et pour favoriser la réalisation de projets porteurs dans le secteur agricole et agroalimentaire. 	<p>MAPAQ, MERN</p>

Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025 qui vise la réduction du fardeau administratif et prévoit 44 mesures concrètes pour les entreprises, dont 13 qui touchent directement la transformation des aliments.	MEI
Équipe économique bioalimentaire Québec pour accélérer la réalisation de projets d'investissements majeurs. <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement coordonné et simplifié des entreprises dans la réalisation de leurs projets au sein des ministères et des organismes qui soutiennent le développement du secteur bioalimentaire. 	MAPAQ, MEI, IQ, FADQ
Entente avec Inno-centre 2021-2023 pour le déploiement à grande échelle d'un service d'accompagnement des PME du secteur de la transformation alimentaire pour assurer leur rendement et leur croissance.	MAPAQ
Déploiement du Fonds des pêches du Québec 2019-2024.	MAPAQ, MPO
Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025 et son suivi par le Comité québécois de concertation sur les pêches et l'aquaculture commerciales. <ul style="list-style-type: none"> Cible d'investissement d'ici 2025 : 200 M\$ dans le secteur de la capture, de l'aquaculture et de la transformation. 	MAPAQ, Groupe Pêches et aquaculture
Mise en place de projets pour stimuler la robotisation, l'automatisation et la modernisation des établissements de transformation alimentaire dans le but d'augmenter la production, la productivité et le développement de nouveaux marchés à l'échelle locale et internationale.	CTAQ, AQIP, Sollio Groupe Coopératif et Agropur (Groupe Production-transformation)

SOUTENIR LA GESTION DES RISQUES ET LES CHÂÎNES DE VALEUR (OBJECTIF 2.2)

Programme de service-conseils 2018-2023 qui offre une aide financière aux entreprises agricoles pour un accès à des conseillers spécialisés dans différents domaines d'intervention (agroenvironnement, technique, gestion, valeur ajoutée) (volet 1).	MAPAQ
Programme d'appui à la réalisation d'études technico-économiques 2019-2024 (PARETE) pour les associations de producteurs agricoles des secteurs qui ne sont pas couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ou la gestion de l'offre.	FADQ

<p>Programmes de gestion des risques de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des recommandations du groupe de travail sur l'évaluation et l'adaptation de l'assurance-récolte. • Retrait de la limite de la marge de référence et report de la date d'adhésion du programme Agri-stabilité afin de le simplifier et de mieux soutenir les entreprises agricoles qui éprouvent des difficultés. • Participation active au groupe de travail et sous-comités fédéraux-provinciaux-territoriaux sur les politiques de gestion des risques des entreprises (GRE). • Accompagnement des producteurs dans leur application aux initiatives Agri-risques. 	<p>MAPAQ, FADQ, AAC</p>
<p>Soutien à l'approche filière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de développement sectoriel 2018-2023. • Suivi des études et des travaux sur la compétitivité des secteurs suivants : porc, grains, maraîcher et fruitier, horticulture ornementale. • Actualisation et mise en œuvre de planifications stratégiques sectorielles : acéricole, biologique, porc, lait, volailles, œufs, bœuf, veau, ovin, canards et oies, lapin. • Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025. 	<p>MAPAQ</p> <p>Groupe Acériculture, Groupe Biologique, Groupe Bovins-ovins, Groupe Élevages spécialisés, Groupe Grandes cultures, Groupe Laitier, Groupe Maraîcher-fruitier, Groupe Ornementale, Groupe Pêches et aquaculture, Groupe Porc, Groupe Volaille et œufs</p>
<p>Groupe de travail fédéral-provincial-territorial, coprésidé par le MAPAQ, ayant pour but d'examiner les pratiques des détaillants et des distributeurs afin de proposer des solutions concrètes à l'augmentation des frais imposés aux fournisseurs.</p>	<p>AAC, MAPAQ</p>
<p>Démarche Accord et les cinq créneaux d'excellence dans le secteur bioalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources, sciences et technologies marines; AgroBoréal; Aliments santé; TransformAction; Acériculture. 	<p>MEI, MAPAQ</p>
<p>Développement de filières régionales émergentes : les champignons forestiers (Mauricie), les microbrasseries et le lin (Bas-Saint-Laurent), le chanvre (Saguenay-Lac-Saint-Jean), la camerise (Côte-Nord).</p>	<p>Régions</p>

INVESTIR DANS L'INNOVATION ET RENFORCER LES SYNERGIES (OBJECTIF 2.3)

<p>Soutien à l'innovation et ententes avec des centres de recherche et d'expertise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de partenariat pour l'innovation en agroalimentaire 2018-2023. • Programme Innov'Action agroalimentaire 2018-2023. • Programme Innovamer 2019-2022. • Chaires de recherche et d'enseignement dans des domaines prioritaires définis pour répondre aux objectifs de la politique. 	<p>MAPAQ</p>
<p>Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 et travaux de renouvellement pour la nouvelle Stratégie 2022.</p>	<p>MEI, MAPAQ</p>
<p>Offensive de transformation numérique (OTN) dans le but d'accélérer le virage numérique des entreprises de l'ensemble des secteurs d'activité et des régions du Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de diagnostics pour les activités agricoles, de pêches, de transformation alimentaire et de commerce des aliments pour évaluer les enjeux du numérique du secteur bioalimentaire et pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'action numérique. 	<p>MEI, MAPAQ</p>
<p>Programmes fédéraux et initiatives stratégiques portant sur la recherche et l'innovation dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture 2018-2023.</p>	<p>AAC, MAPAQ</p>
<p>Initiatives de recherche et de transfert des centres d'expertises et d'innovation travaillant avec les différents secteurs bioalimentaires.</p>	<p>CRSAD, IRDA, CRAAQ</p> <p>CÉROM (Groupe Grandes cultures), MÉRINOV (Groupe Pêches et aquaculture), Centre ACER (Groupe Acériculture), CIEL, CRAM, CINTECH-Agroalimentaire (Groupe Maraîcher-fruitier), IQDHO (Groupe Ornementale), INAB (Groupe Biologique), CDPQ (Groupe Porc), CEPOQ (Groupe Bovins-ovins), Lactanet, Novalait, CEFQ, STELA (Groupe Laitier)</p>

<p>Initiatives de partenaires pour le développement de nouvelles technologies ou produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d’initiatives pour soutenir l’implantation de nouvelles technologies sur les fermes <i>branchées</i>, dont de nouvelles fonctionnalités offertes par la plateforme AgConnexion. • <i>Agriboréal Service-conseil</i> au Saguenay–Lac-Saint-Jean pour de nouvelles régies de production en milieu nordique. 	<p>Sollio Groupe Coopératif (Groupe Production-transformation)</p> <p>Régions</p>
---	---

AMÉLIORER LES COMPÉTENCES ET L’OFFRE DE FORMATION (OBJECTIF 2.4)

<p>Loi sur l’Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) offrant un cadre institutionnel mieux adapté, autant pour la formation agroalimentaire que pour sa contribution au développement économique des régions du Québec et du secteur bioalimentaire.</p>	<p>MAPAQ</p>
<p>Offre de formation dans le secteur bioalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de soutien en formation agricole, renouvelé en 2020-2021. • Initiative ministérielle de formation continue en ligne 2019-2023 pour la main-d’œuvre du secteur bioalimentaire. • Collaboration avec les établissements d’enseignement professionnel et technique. • Amélioration de l’adéquation entre la formation et le marché du travail : études sectorielles sur l’évolution des besoins en main-d’œuvre et en formation, projets pilotes sur les apprentissages en milieu de travail, révision des programmes d’études. • Programme de médecine vétérinaire décentralisé en région. 	<p>MAPAQ, MTESS, MES</p>
<p>Identification des enjeux liés à la reconnaissance des compétences acquises à l’étranger dans le secteur bioalimentaire et des pistes de solution potentielles.</p>	<p>MIFI, MAPAQ</p>

Initiatives de partenaires sur la promotion et le développement de l'offre de formation.

- Portail de formation « U+ » proposant des formations continues aux propriétaires d'entreprises agricoles et agroalimentaires, aux employés et à la relève.
- Valorisation et soutien des Collectifs régionaux de formation agricole (CRFA) pour bonifier et promouvoir l'offre de formation continue partout au Québec.
- Initiatives de formation ayant pour but d'améliorer les compétences, en matière de gestion, des membres de Sollio Groupe Coopératif.
- Développement de l'offre de formations stratégiques par le CTAQ (par exemple, les parcours Innovation stratégique).
- Plateforme d'apprentissage en ligne (*e-learning*) et développement de webinaires pour les organisations partenaires du secteur agricole et agroalimentaire.

UPA, Sollio Groupe Coopératif, CTAQ (Groupe Production-transformation)

CRAAQ

ORIENTATION 3

DES ENTREPRISES ATTRACTIVES ET RESPONSABLES

La prise en compte des besoins des personnes, la préservation des ressources naturelles et les considérations éthiques sont des facteurs de compétitivité et de longévité des entreprises. Pour prospérer et pour maintenir la confiance des consommateurs, le secteur et les entreprises bioalimentaires doivent attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève, renforcer l'implantation de pratiques d'affaires responsables, assurer la santé et le bien-être des animaux et protéger la santé et l'environnement.

SYNTHÈSE DE L'ORIENTATION

OBJECTIFS ET PISTES DE TRAVAIL

Pour l'orientation 3, les objectifs et les pistes de travail s'articulent autour des quatre grands thèmes suivants.

1. Main-d'œuvre et relève.
2. Pratiques d'affaires responsables.
3. Santé et bien-être des animaux.
4. Protection de la santé et de l'environnement.

SOMMAIRE DE L'ORIENTATION 3

Pour l'orientation 3, la démarche d'actualisation des feuilles de route a permis d'identifier :

- 119 actions des ministères et organismes;
- 230 actions des partenaires bioalimentaires;
- 141 actions des partenaires régionaux.

Parmi celles-ci se dégagent les actions phares présentées ci-après.

ACTIONS PHARES 2021-2023 DES PARTENAIRES

ATTIRER ET RETENIR LA MAIN-D'ŒUVRE ET LA RELÈVE (OBJECTIF 3.1)

<p>Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 et son Plan d'action.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonification du Programme de déplacement de la main-d'œuvre agricole. • Initiative ayant pour but de valoriser l'entrepreneuriat féminin dans le secteur bioalimentaire : suivi de l'étude sur la conciliation travail et famille. • Guide de bonnes pratiques en entreprise en matière de qualité de vie au travail. 	<p>MTESS, MAPAQ, MIFI</p>
<p>Mise en œuvre des plans d'action des comités sectoriels de main-d'œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation alimentaire (Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire [CSMOTA]). • Production agricole (AGRlcarrières). • Commerce de l'alimentation. • Horticulture ornementale – commercialisation et services. • Pêches maritimes. 	<p>MAPAQ, MTESS</p>
<p>Soutien à l'accueil et la rétention de la main-d'œuvre étrangère.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme pilote d'immigration permanente en matière de transformation alimentaire pour les travailleurs étrangers temporaires dans le cadre de la réforme du Programme Expérience Québec. • Participation au Groupe de travail interministériel sur la santé et la sécurité des travailleurs étrangers temporaires. • Poursuite des démarches de représentation auprès du gouvernement fédéral pour un meilleur accès du secteur bioalimentaire aux travailleurs étrangers temporaires. 	<p>MIFI, MTESS, MAPAQ, MSSS</p>

<p>Soutien de la relève et de l'entrepreneuriat dans le secteur bioalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'appui financier à la relève agricole et Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA). • Programme Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille 2018-2022. • Conseillers régionaux pour l'accompagnement de la relève. • Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025 : appui financier visant l'établissement de la relève dans le secteur de la capture ainsi que l'achat d'une première entreprise dans le domaine de la pêche commerciale. • Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022 : collaboration du secteur bioalimentaire avec les organisations qui agissent dans le transfert d'entreprises et le mentorat. 	<p>FADQ, MAPAQ, MEI</p>
<p>Plan d'action jeunesse 2021-2024 pour soutenir le démarrage et la reprise d'entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la relève en entrepreneuriat agricole et en transformation alimentaire : coffre à outils offert aux jeunes entrepreneurs agricoles, soutien à l'adhésion à un service de mentorat dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire. • Valorisation et accompagnement des jeunes entrepreneurs agricoles : capsules vidéo pour valoriser et promouvoir la carrière d'entrepreneur agricole, soutien auprès des agriculteurs de la relève. 	<p>SAJ-MCE, MAPAQ, Fédération de la relève agricole du Québec (UPA)</p>
<p>Initiatives des partenaires dans le domaine de la main-d'œuvre et de la relève.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de diagnostics et d'initiatives sectorielles en matière de main-d'œuvre agricole (AGRlcarrières). • Service Agrijob de l'UPA pour les travailleurs montréalais et Programme J'y vais sur-le-champ ! pour pallier le manque de travailleurs étrangers temporaires. • Programme de mentorat du CTAQ pour la relève dans le domaine de la transformation alimentaire et plateforme À table ! Emplois pour les carrières en transformation alimentaire. • Programme de stage ATE+ en boucherie de détail de l'ADA qui offre une formule d'alternance travail-études dans les magasins d'alimentation. • Camp d'entraînement agricole pour favoriser l'établissement de la relève, le démarrage ou le transfert d'entreprises agricoles en production maraîchère sur le territoire de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis. • Projet MYCÉLIUM, incubateur d'entreprises alimentaires, au cœur du Grand Marché de Québec. 	<p>UPA, CTAQ (Groupe Production-transformation)</p> <p>ADA (Groupe Tertiaire)</p> <p>Ville de Québec (Groupe Territoires)</p>

<p>Appui à la santé psychologique des travailleurs du secteur bioalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entente MAPAQ-MSSS pour le référencement de situation de détresse psychologique décelée dans le cadre des activités d'inspection du MAPAQ. • Plan d'action en santé psychologique 2019-2022 de l'UPA pour faire connaître, auprès des divers intervenants, le problème de la santé psychologique des producteurs agricoles et de celle de leur famille, ainsi que la nécessité d'avoir recours à des services adaptés à leurs besoins. • Actions de l'organisme « Au cœur des familles agricoles » pour appuyer la prévention et la protection de la santé globale des agriculteurs. 	<p>MAPAQ, MSSS</p> <p>UPA (Groupe Production-transformation)</p>
--	--

RENFORCER L'IMPLANTATION DE PRATIQUES D'AFFAIRES RESPONSABLES ET ENCOURAGER LES APPROCHES CONCERTÉES POUR PROTÉGER LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT (OBJECTIF 3.2 ET 3.4)

<p>Plan d'agriculture durable 2020-2030 et son plan de mise en œuvre 2021-2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétribution des pratiques agroenvironnementales. • Établissement d'un partenariat de recherche. • Mise en place de modèles de transfert de connaissances adaptés aux particularités régionales. • Développement de parcours structurés de formation continue et accompagnement professionnel à la fine pointe. • Démarche personnalisée d'accompagnement agroenvironnemental pour chaque exploitation agricole, soutenue par des services-conseils et des incitatifs financiers comme le Programme Prime-Vert 2018-2023. 	<p>MAPAQ</p>
<p>Plan pour une économie verte 2030 et son plan de mise en œuvre 2021-2026 qui a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises, parmi lesquelles les entreprises du secteur bioalimentaire, tout en s'adaptant aux effets engendrés par les changements climatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre mesures : intégration des enjeux climatiques dans les décisions d'entreprises agricoles, optimisation de la fertilisation azotée, réduction des émissions de méthane provenant des élevages et accroissement de l'électrification et de l'efficacité énergétique à la ferme. 	<p>MELCC, MAPAQ, MERN</p>

<p>Politique énergétique 2030 – travaux du Comité énergie-agroalimentaire et du sous-comité serre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation, aux besoins du secteur bioalimentaire, des programmes en efficacité énergétique. 	MERN, MAPAQ
<p>Stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmation de recherche du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre 2018-2022 qui a pour objectif d'aider les producteurs à adopter de nouvelles pratiques agricoles durables, adaptées et respectueuses de l'écosystème dans la zone littorale du lac Saint-Pierre. • Projet Cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre 2019-2023 de l'UPA. 	MAPAQ, MELCC, MFFP, UPA (Groupe Production-transformation)
<p>Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030 (SQE).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet pilote de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole 2018-2023. • Soutien au développement d'une production aquacole durable. 	MELCC, MFFP, MAPAQ
<p>Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui au recours à des technologies et à des techniques novatrices permettant de meilleures performances environnementales des entreprises aquacoles. 	MAPAQ
<p>Comité stratégique en agroenvironnement et en aquaculture.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres périodiques d'échanges et de partage d'information entre le MAPAQ et le MELCC sur les dossiers ayant une incidence pour les deux organisations et leur clientèle respective. 	MAPAQ, MELCC
<p>Appui au développement de la production biologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique, prolongé jusqu'en 2023. • Programme services-conseils⁴ – ajout en 2021 des entreprises biologiques aux groupes admissibles à la majoration de l'aide maximale. 	MAPAQ, AAC
<p>Fonds Écoleader afin d'accompagner et de financer les entreprises, dont celles du secteur bioalimentaire, pour l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.</p>	MEI
<p>Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, prolongé jusqu'en 2022, et nouvelle stratégie 2022-2027.</p>	MELCC, MAPAQ et autres ministères

⁴ Programme cofinancé par les gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture.

<p>Travaux du chantier sur le gaspillage alimentaire ayant pour objectifs d'établir un état de la situation ainsi que de proposer et de mettre en place un plan de coordination concerté des initiatives des partenaires impliqués, tant sectoriels que gouvernementaux.</p>	<p>MAPAQ, MELCC, Recyc-Québec</p>
<p>Initiatives de partenaires dans le domaine des pratiques d'affaires responsables et du développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculmat 2 – 2021-2024 pour mobiliser, informer et former les producteurs agricoles, les conseillers et les intervenants dans l'adaptation aux changements climatiques. • Mise en place d'un plan global en matière de responsabilité des entreprises, avec une reddition de comptes annuelle sur son rendement, par Sollio Groupe Coopératif. • Projets d'accompagnement et de formation, par le CTAQ, pour soutenir les innovations en matière de développement durable en transformation alimentaire (gestion de l'eau, gestion des matières organiques, emballages). • Développement d'une filière des biotechnologies marines, notamment par la valorisation des coproduits et des résidus de la transformation des produits marins. • Travaux de la Table de développement de la production biologique de l'UPA. • Programme de récupération alimentaire et projet des Cuisines solidaires de La Tablée des Chefs. • Participation des grandes chaînes d'alimentation au Programme de récupération en supermarchés (PRS) rattaché aux Banques alimentaires du Québec. 	<p>UPA, Sollio Groupe Coopératif, CTAQ (Groupe Production-transformation)</p> <p>AQIP (Groupe Pêches et aquaculture)</p> <p>UPA (Groupe Biologique)</p> <p>La Tablée des Chefs (Groupe Consommateurs)</p> <p>CCCD (Groupe Tertiaire)</p>

PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX (OBJECTIF 3.3)

<p>Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux et son cadre d'intervention 2020-2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action sur l'antibiogouvernance 2017-2022. • Programme intégré en santé animale du Québec (PISAQ). • Plan d'action en matière de gestion des urgences en santé animale 2019-2022. 	<p>MAPAQ</p>
<p>Initiative ministérielle action-prévention agroalimentaire 2021-2023 pour aider les organismes et les entreprises à adopter de bonnes pratiques de gestion et de contrôle des risques sanitaires et alimentaires (thèmes ciblés : santé animale et végétale, salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité, mesures d'urgence).</p>	<p>MAPAQ, AAC</p>

<p>Politique gouvernementale de prévention en santé – Plan d’action interministériel (PAI) 2018-2021, prolongé jusqu’en 2022, et PAI 2022-2025 en élaboration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesure pour une gestion intégrée des antibiotiques. 	<p>MSSS, MAPAQ</p>
<p>Mise en œuvre de la Stratégie de santé des végétaux et des animaux (SSVA) du Canada.</p>	<p>ACIA, MAPAQ</p>
<p>Travaux des instances gouvernementales en agriculture du Canada, en collaboration avec l’industrie, pour l’établissement d’une feuille de route en matière de préparation aux urgences en santé animale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d’action pancanadien sur la peste porcine africaine. • Travaux pour la création de Santé animale Canada en vue d’améliorer la collaboration des intervenants dans la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les urgences en matière de santé animale. 	<p>ACIA, MAPAQ</p>
<p>Initiatives de partenaires dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision du code de pratiques dans le secteur des bovins laitiers, du code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres et du guide des bonnes pratiques canadien pour la santé et le bien-être des ovins. • Stratégie concertée de réduction de l’usage des antibiotiques pour l’élevage porcin. 	<p>PLQ, Agropur, PLCQ, LÉOQ (Groupe Laitier)</p> <p>EQSP, ÉPO, AQINAC (Groupe Porc)</p>

ORIENTATION 4 DES TERRITOIRES DYNAMIQUES CONTRIBUANT À LA PROSPÉRITÉ DU BIOALIMENTAIRE

La reconnaissance des multiples fonctions du secteur bioalimentaire (alimentaire, économique, sociale, territoriale, environnementale) et l'articulation entre les logiques sectorielles et territoriales du développement commandent des approches novatrices qui seront déterminantes pour pérenniser les terres agricoles et les mettre en valeur, développer l'attractivité des territoires, renforcer la synergie ainsi que développer les potentiels des régions.

SYNTHÈSE DE L'ORIENTATION

OBJECTIFS ET PISTES DE TRAVAIL

Pour l'orientation 4, les objectifs et les pistes de travail s'articulent autour des quatre grands thèmes suivants.

1. Valeur et pérennité des terres.
2. Attractivité du territoire.
3. Synergie bioalimentaire et territoriale.
4. Interventions adaptées.

SOMMAIRE DE L'ORIENTATION 4

Pour l'orientation 4, la démarche d'actualisation des feuilles de route a permis d'identifier :

- 54 actions des ministères et organismes;
- 67 actions des partenaires bioalimentaires;
- 199 actions des partenaires régionaux.

Parmi celles-ci se dégagent les actions phares présentées ci-après.

ACTIONS PHARES 2021-2023 DES PARTENAIRES

METTRE EN VALEUR ET PÉRENNISER LES TERRES AGRICOLES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES (OBJECTIF 4.1)

Adoption et mise en application de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles.	MAPAQ
Mise en œuvre de la réforme de la taxation foncière agricole avec les instances municipales et le milieu agricole.	MAPAQ, MAMH, MFQ, MFFP
Démarche de consultation, avec les acteurs du développement et de l'aménagement des territoires, en vue de poser les bases d'une stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires qui abordera, notamment, les enjeux de la zone agricole.	MAMH, MAPAQ
Travaux d'analyse et de consultation des partenaires visant la modernisation de certains aspects du régime de protection du territoire et des activités agricoles.	MAPAQ, CPTAQ, MAMH
Collaboration interministérielle sur les enjeux liés à la mise en valeur du territoire agricole. <ul style="list-style-type: none"> • Reboisement de superficies en zone agricole. • Protection des milieux humides et hydriques, dont ceux situés en zone agricole. 	MAPAQ, MFFP, MELCC
Initiatives de partenaires pour la mise en valeur du territoire agricole. <ul style="list-style-type: none"> • Offre de formations aux municipalités sur les changements légaux et les nouvelles pratiques en matière d'aménagement du territoire agricole. • Projets de valorisation de terres en friche pour des fins agricoles. 	FQM, UMQ (Groupe Territoires) Régions

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES (OBJECTIF 4.2)

<p>Appui aux initiatives de mise en marché de proximité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme Proximité 2018-2022. • Convention 2021-2022 avec l'Association des marchés publics du Québec. 	MAPAQ
<p>Soutien au développement et à l'amélioration de la qualité de l'offre en agrotourisme et en tourisme gourmand.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement, par le MAPAQ, d'un plan d'action ministériel sur le tourisme gourmand au Québec. • Cadre d'intervention 2021-2025 du MTO destiné à l'industrie touristique québécoise, notamment en matière d'agrotourisme et de tourisme gourmand. • Reconnaissance de l'agrotourisme comme secteur admissible au Programme de développement sectoriel du MAPAQ et appui au projet « Mise en valeur des portraits et des positionnements régionaux en tourisme gourmand dans la promotion provinciale du secteur au Québec ». • Conventions 2017-2022 avec l'Association de l'agrotourisme et tourisme gourmand du Québec (AATGQ) et le MAPAQ. • Conventions 2018-2022 avec la Société du Réseau ÉCONOMUSÉE® (SRÉ) et le MAPAQ. • Convention 2020-2025 avec l'AATGQ et le MTO. • Politique culturelle Partout la culture et Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (PAGC) – mise en valeur de l'identité culinaire québécoise. 	MTO, MAPAQ, MCC
<p>Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025, dont l'une des quatre priorités est l'autonomie alimentaire.</p>	MEI
<p>Appui à la compétitivité des abattoirs et à l'offre d'abattage en fonction des besoins régionaux ou sectoriels.</p>	MAPAQ
<p>Développement d'une approche particulière pour le traitement des dossiers portant sur le financement de démarrage dans les productions non traditionnelles.</p>	FADQ
<p>Collaboration interministérielle pour favoriser, sur l'ensemble du territoire, l'établissement de nouvelles entreprises dans le secteur bioalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du potentiel d'exploitation des terres publiques pour les filières des produits forestiers non ligneux (petits fruits, champignons sauvages et plantes comestibles et médicinales). • Analyse des potentiels acéricoles dans les forêts publiques. 	MAPAQ, MFFP, MERN

<p>Initiatives de partenaires dans le développement de nouveaux modèles d'affaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de l'ARTERRE pour soutenir les agents de maillage des MRC ou territoires, afin de faciliter le transfert d'entreprises agricoles et l'établissement de nouveaux entrepreneurs. • Activités de l'Incubateur agroalimentaire des Appalaches favorisant l'établissement d'aspirants agriculteurs dans la MRC des Appalaches et dans ses environs. • Promotion du modèle d'affaires « Fermes Boréales » visant le développement d'une expertise unique en matière de production porcine dans le respect du bien-être animal ainsi que son investissement dans l'économie locale. 	<p>CRAAQ</p> <p>Régions</p> <p>Sollio Groupe Coopératif (Groupe Production-transformation)</p>
<p>Initiatives de partenaires dans le domaine de l'agrotourisme et du tourisme gourmand.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et consolidation des circuits gourmands dans les différentes régions du Québec. • Plan d'action sur le positionnement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand de la région touristique de Québec. 	<p>TBCQ (Groupe Territoires)</p> <p>Régions</p>

RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE LES TERRITOIRES ET LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE ET MISER SUR LES POTENTIELS DES TERRITOIRES PAR UNE INTERVENTION ADAPTÉE À LEURS SPÉCIFICITÉS (OBJECTIF 4.3 ET 4.4)

<p>Développement et mise en valeur du secteur bioalimentaire selon les priorités territoriales dans le but de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme Territoires : priorités bioalimentaires qui appuie l'élaboration ou l'actualisation des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) et la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales. • Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région. • Programme Territoires : drainage et chaulage des terres 2018-2023. 	<p>MAPAQ</p>
<p>Ententes sectorielles régionales avec les MRC et les autres intervenants régionaux du secteur bioalimentaire pour répondre aux priorités des régions en lien avec le secteur bioalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds régions et ruralité découlant du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes. 	<p>MAPAQ, MAMH</p>

<p>Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT) 2018-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du Plan d'action OVT 2018-2020 en fonction des priorités d'intervention régionale. 	<p>MAMH, MAPAQ, Régions</p>
<p>Appui au développement de l'agriculture urbaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de soutien à l'agriculture urbaine. • Appui à la réalisation de plans de développement de communautés nourricières (PDCN) par les municipalités, regroupements de municipalités, arrondissements et communautés autochtones participantes. • Guide de l'agriculture urbaine à l'intention du citoyen. • Campagne de promotion « Je suis fier de mon jardin urbain ! ». • Guide de bonnes pratiques pour favoriser l'intégration des principes de l'agriculture urbaine dans les documents de planification et de réglementation des municipalités. 	<p>MAPAQ, MAMH</p>
<p>Plan d'action gouvernemental sur le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 coordonné par le Secrétariat aux affaires autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de petits déjeuners sains et équilibrés en milieu scolaire dans les communautés autochtones conventionnées. • Mise en place d'initiatives touchant, notamment, la saine alimentation, adressées aux citoyens autochtones vivant temporairement ou de manière permanente en milieu urbain. 	<p>MSSS, MAPAQ</p>
<p>Offre d'un meilleur accès Internet à haut débit sur l'ensemble du territoire québécois, notamment pour les entreprises du secteur bioalimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets Régions branchées visant les zones partiellement desservies. 	<p>MEI</p>
<p>Amélioration de l'accès au réseau électrique triphasé offert aux entreprises agricoles et agroalimentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'extension du réseau triphasé. 	<p>MERN</p>

<p>Initiatives de partenaires dans la planification du développement des potentiels du bioalimentaire régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion, auprès des municipalités, des différents outils de planification du secteur (PDZA, entente sectorielle et planification territoriale). • Plateforme numérique collective pour l'industrie bioalimentaire, le Système numérique alimentaire et collaboratif (SNAC) du CTAQ, pour établir des liens d'affaires entre les parties prenantes et pour élargir les axes de commercialisation. • Mise en œuvre des actions issues des PDZA dans les différentes MRC et villes. • Stratégie bioalimentaire Montérégie 2020-2022, dont la vision rassembleuse et novatrice porte sur le développement de produits locaux de qualité, l'alimentation saine et durable, la vitalité du territoire et le leadership d'innovation. • Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025 pour les bases d'un secteur bioalimentaire fort et durable, qui offre des produits diversifiés et des produits de proximité, respectueux de l'environnement, sains et accessibles à tous, pour des collectivités dynamiques et en santé. • Entente sectorielle 2019-2024 pour le développement bioalimentaire en contexte nordique et pour l'accessibilité aux produits frais et locaux sur le territoire de la MRC Golfe-du-Saint-Laurent. • Plan régional de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent 2020-2025 qui renforce les partenariats intersectoriels pour mieux répondre aux enjeux touchant les changements climatiques, la santé psychologique des producteurs agricoles et l'autonomie alimentaire de la région. • Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire dans les Laurentides 2019-2022 pour mettre en œuvre la stratégie bioalimentaire et assurer le financement de projets prioritaires. • Entente sectorielle pour le soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires de la Gaspésie 2019-2023 et le Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) pour les cinq municipalités de Matapédia-Les-Plateaux. 	<p>FQM (Groupe Territoires)</p> <p>CTAQ (Groupe Production-transformation)</p> <p>Régions</p>
<p>Initiatives de partenaires dans le développement de l'agriculture urbaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de jardins partagés communautaires ou collectifs et de places publiques éphémères intégrant des plantes comestibles dans la Ville de Québec. • Appui à la recherche et à l'innovation par le soutien qu'apporte la Ville de Montréal au Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB). • Carrefour de recherche et de transfert en agriculture urbaine coordonné par la Ville de Montréal pour la réalisation de projets, dont un guide de démarrage en agriculture urbaine et des fiches techniques sur les modes de production. • Stratégie d'agriculture urbaine 2021-2026 de la Ville de Montréal. 	<p>Ville de Québec, Ville de Montréal (Groupe Territoires)</p>

V. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2021-2023

A. RENCONTRE ANNUELLE DES PARTENAIRES 2021

La deuxième rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire s'est tenue les 20 et 21 mai 2021 sous le thème « Pour une plus grande autonomie alimentaire ». Avec plus de 760 participants en webdiffusion, ces deux demi-journées ont permis d'échanger sur les progrès accomplis et de partager des témoignages enrichissants faits par des partenaires bioalimentaires, et ce, pour accroître l'autonomie alimentaire et contribuer à la relance de l'économie.

Initialement prévue au cours du printemps 2020, cette rencontre avait été reportée d'un an en raison de la situation sur le plan sanitaire. Les objectifs de la rencontre annuelle 2021 se définissaient ainsi :

- mobiliser les partenaires de la Politique bioalimentaire;
- centrer les travaux de la politique en fonction de l'autonomie alimentaire et de la relance de l'économie;
- tracer un bilan de la progression des ambitions et des cibles de la politique et de l'actualisation du Plan d'action de la politique.

À travers les présentations des conférenciers et des ministres invités, et au moyen des témoignages par vidéo et des panels regroupant des partenaires, les participants ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur :

- l'état d'avancement des ambitions et des cibles de la Politique bioalimentaire;
- les faits saillants de l'édition 2021 du Baromètre de la confiance des consommateurs à l'égard des aliments;
- les répercussions de la pandémie sur les dépenses alimentaires avec une analyse des données réelles d'achat;
- les contours de l'autonomie alimentaire et les premiers résultats des mesures mises en place;
- les initiatives de partenaires qui contribuent à une plus grande autonomie alimentaire par l'augmentation de la demande et l'offre en aliments québécois ainsi que le travail en filière pour répondre aux attentes des consommateurs.

Dans le but de prendre le pouls des partenaires sur les travaux de la Politique bioalimentaire centrés sur l'autonomie alimentaire, les participants ont été sondés lors de la rencontre annuelle. Ils sont d'avis :

- que, pour faire croître l'autonomie alimentaire du Québec, les partenaires de la Politique bioalimentaire devraient se mobiliser davantage, premièrement sur le pilier « Favoriser l'achat local », en le faisant suivre de près par les piliers « Accroître l'offre alimentaire québécoise » et « Renforcer la chaîne d'approvisionnement »;
- que les entreprises québécoises du secteur bioalimentaire devraient accentuer leur présence sur le marché du détail et des institutions publiques pour accroître la demande en ce qui concerne les aliments québécois;
- que, pour accroître l'offre en aliments québécois, les entreprises du secteur bioalimentaire devraient concentrer leurs efforts dans les domaines de la « main-d'œuvre et de la productivité », de la « valorisation des potentiels des territoires » ainsi que du « développement durable »;
- que l'autonomie alimentaire représente un levier pour rapprocher le secteur bioalimentaire des consommateurs québécois (97 % des répondants sont plutôt en accord).

Les principales étapes ayant conduit à la deuxième rencontre annuelle des partenaires sont les suivantes :

- Dépôt public, le 23 janvier 2020, du Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire découlant de la première rencontre annuelle du 31 mai 2019;
- Mise en œuvre des actions prévues dans les feuilles de route des partenaires et la préparation d'un bilan des actions pour 2019-2020 et 2020-2021 (au cours de l'automne 2020 et de l'hiver 2021);
- Tenue, par le ministre Lamontagne, d'une vingtaine de rencontres des groupes de partenaires de la Politique bioalimentaire pour centrer les actions et les priorités autour de l'autonomie alimentaire et de la relance de l'économie, ainsi que pour encourager les partenaires à accélérer leurs projets qui contribuent à la croissance de l'autonomie alimentaire (au cours de l'automne 2020 et de l'hiver 2021);
- Actualisation des feuilles de route des partenaires et du Plan d'action de la Politique bioalimentaire (au cours de l'hiver et du printemps 2021).

B. DÉPÔT DES FEUILLES DE ROUTE ÉDITION 2021

L'édition 2021 des feuilles de route et du Plan d'action de la Politique bioalimentaire est le fruit d'une démarche réalisée en préparation à la rencontre annuelle avec l'ensemble des partenaires de la politique. Cette mise à jour avait pour but de centrer les actions et les priorités allant de 2021 à 2023 en fonction de l'autonomie alimentaire et de la relance de l'économie.

Avec l'appui du Secrétariat de la Politique bioalimentaire et des responsables du MAPAQ associés aux partenaires bioalimentaires ainsi qu'aux partenaires régionaux et gouvernementaux, l'édition 2021 des feuilles de route a été finalisée durant le printemps 2021 en vue d'un dépôt public sur Québec.ca. Au nombre de 56, ces feuilles de route impliquent la participation des partenaires suivants :

- ministères et organismes : 24 feuilles de route comprenant environ 340 actions;
- bioalimentaires : 18 feuilles de route comprenant environ 700 actions;
- régions : 14 feuilles de route comprenant environ 520 actions.

L'édition 2021 du Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire est une synthèse des progrès accomplis en ce qui a trait aux ambitions et cibles de la politique au cours des deux dernières années (2019-2020 et 2020-2021), des mesures additionnelles pour accroître l'autonomie alimentaire ainsi que des actions phares relevant des feuilles de route des différents partenaires bioalimentaires, régionaux et gouvernementaux. Ce plan est également rendu public sur le site Web [Québec.ca](https://quebec.ca).

C. AMÉLIORATION DES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

Lors de la première rencontre annuelle du 31 mai 2019, les partenaires ont été invités à se prononcer sur les améliorations à apporter au mécanisme de mise en œuvre de la Politique bioalimentaire. Pour y donner suite, les travaux suivants ont été réalisés.

INDICATEURS DE PROGRÈS ASSOCIÉS AUX OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La Politique bioalimentaire 2018-2025 repose sur huit principes (voir l'annexe 4) qui ont guidé son élaboration et qui orientent sa mise en œuvre. Le huitième principe précise que la politique doit être mesurable, en s'appuyant sur le suivi d'indicateurs et de cibles pour l'évaluation des progrès.

Lors de la première rencontre annuelle du 31 mai 2019, les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux ont été sondés à propos des types d'amélioration devant être apportés au mécanisme de mise en œuvre de la politique. L'ajout d'indicateurs de progrès quant aux objectifs de la politique a été déterminé comme étant le premier type d'amélioration devant être apporté quant au mécanisme de mise en œuvre, avec une proportion de 75 % des répondants.

Selon une approche de coconstruction, ces indicateurs sont déterminés en concertation avec les partenaires, étant donné que le suivi de ceux-ci contribuera au bilan des réalisations des partenaires en complémentarité du suivi des cibles de la Politique bioalimentaire. À cette fin, une liste préliminaire d'indicateurs pour chaque objectif de la politique a été soumise aux partenaires pour consultation.

Le Secrétariat de la Politique bioalimentaire a préparé cette liste d'indicateurs en fonction des six critères suivants :

- en lien avec les 16 objectifs de la politique et en complémentarité avec les sept cibles de la politique;
- en utilisant, le plus possible, des données existantes provenant des partenaires bioalimentaires et gouvernementaux;
- en s'assurant qu'ils peuvent être comptabilisés annuellement pour présenter un bilan à la rencontre annuelle des partenaires;
- en s'assurant qu'ils sont robustes et qu'ils peuvent être vérifiés;
- en veillant à ce que leur compréhension soit facile et en étant attentif à ce qu'ils puissent être communiqués aisément aux partenaires et au grand public;
- en les rendant présentables, lorsque possible, par région, par maillon du secteur bioalimentaire ou par type de clientèle visée.

Cette liste a pris la forme d'un document de consultation de 56 indicateurs qui a été transmis aux partenaires de la Politique bioalimentaire pour obtenir leurs commentaires et suggestions. En raison de la pandémie, la démarche de consultation a débuté au cours de l'automne 2020 pour se poursuivre au cours de l'hiver 2021 en complément des travaux de bilan et de mise à jour des feuilles de route des partenaires de la politique.

Cette démarche a permis, notamment, d'obtenir des suggestions d'amélioration aux libellés proposés, de déterminer des indicateurs auxquels la priorité doit être donnée, d'en retirer et de proposer des solutions de remplacement, le cas échéant, ainsi que de repérer les indicateurs qui sont le plus susceptibles d'être utilisés par les différents partenaires pour faire le bilan des actions inscrites dans leur feuille de route.

Bonifiée par la démarche de consultation, la liste des indicateurs sera finalisée au courant de l'automne 2021 avec la contribution des membres du Groupe Production-transformation.

COMMUNICATION AUX PARTENAIRES

L'outil de partage de l'information avec les partenaires de la Politique bioalimentaire a obtenu la deuxième place avec 62 % des répondants qui ont mentionné souhaiter ce type d'amélioration quant au mécanisme de mise en œuvre (sondage mené au cours de la rencontre annuelle du 31 mai 2019). La pandémie de COVID-19 a d'ailleurs accéléré le virage numérique avec le recours au télétravail et aux visioconférences. Cette situation renforce la nécessité d'avoir un outil Web de partage d'information entre partenaires.

Le Secrétariat de la Politique bioalimentaire s'est penché sur l'élaboration d'un projet de plateforme informationnelle. Ce projet a pour objectif de renforcer les liens avec les partenaires pour :

- diffuser de l'information;
- partager des initiatives;
- faire le suivi des feuilles de route (état d'avancement, actualisation : priorités et actions);
- soumettre des documents pour consultation.

Un projet sera proposé au courant de l'hiver 2022 avec la consultation de certains partenaires de la Politique bioalimentaire, dont les membres du Groupe Production-transformation.

INFORMATIONS AUX CONSOMMATEURS

Une communication coordonnée auprès du grand public et des outils de dialogue avec le consommateur sont d'autres types d'amélioration pour lesquels les participants à la rencontre annuelle du 31 mai 2019 ont démontré de l'intérêt. Cependant, ils ont été mis de l'avant dans une moindre proportion avec, respectivement, 34 % et 25 % des répondants les ayant placés en priorité.

Durant l'hiver 2020, le CIRANO a entrepris une étude portant sur les outils d'information, les produits bioalimentaires et les risques alimentaires au Québec. L'objectif de cette étude consiste à dresser une vue d'ensemble de l'environnement informationnel en matière d'alimentation au Québec et d'évaluer la satisfaction globale des consommateurs québécois quant à l'adéquation entre l'offre d'information et leurs besoins en matière d'alimentation. La publication de l'étude est prévue pour l'automne 2021.

À la lumière des résultats de cette étude et des constatations tirées du Baromètre de la confiance des consommateurs à l'égard des aliments (édition 2021), des pistes de solution seront explorées avec les groupes de partenaires concernés par la question.

D. PROCHAINES ÉTAPES

Les principales étapes conduisant à la troisième rencontre annuelle des partenaires, qui est prévue au cours du printemps 2022, sont les suivantes :

- réalisation des feuilles de route des partenaires;
- bilan des actions menées par les partenaires en vue de la prochaine rencontre annuelle;
- tenue de rencontres préparatoires avec les groupes de partenaires;
- élaboration d'une démarche d'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025, en coconstruction avec les partenaires et à initier en 2023.

ANNEXES

ANNEXE 1

GROUPES DE PARTENAIRES BIOALIMENTAIRES RENCONTRÉS EN 2020-2021

Les groupes de partenaires bioalimentaires constitués dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire ont été rencontrés par le ministre Lamontagne au courant de l'automne 2020 et de l'hiver 2021.

Avec le contexte de la pandémie de COVID-19 et en raison des opportunités qu'elle engendre, ces rencontres ont permis d'échanger sur leurs enjeux particuliers et d'être mobiliser pour accélérer leurs projets qui contribuent à l'autonomie alimentaire et à la relance de l'économie. Pour l'occasion, des invitations ont été élargies à d'autres secteurs avec la tenue de rencontres dites «hors série 2020-2021».

GRUPE CONSOMMATEURS

- Équiterre
- Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF)
- Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
- Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA)
- La Tablée des Chefs

GRUPE PRODUCTION-TRANSFORMATION

- Agropur
- Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP)
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)
- Groupe Export agroalimentaire
- Sollio Groupe Coopératif
- L'Union des producteurs agricoles (UPA)

GRUPE TERRITOIRES

- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Regroupement des tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Ville de Montréal
- Ville de Québec

GRUPE TERTIAIRE

- Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA)
- Conseil de promotion de l'agroalimentaire du Québec (Aliments du Québec)
- Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL)
- Association Restauration Québec (ARQ)
- Conseil canadien du commerce de détail (CCCD)

GRUPE FILIÈRES SECTORIELLES

Voir les pages suivantes

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| • Acériculture | • Maraîcher-fruitier |
| • Élevages spécialisés | • Ornementale |
| • Biologique | • Porc |
| • Bovins-ovins | • Pêches et aquaculture |
| • Grandes cultures | • Volaille et œufs |
| • Laitier | |

AUTRES SECTEURS

« HORS SÉRIE 2020-2021 »
Voir les pages suivantes

- Boulangeries, pâtisseries et pâtes alimentaires
- Boissons alcooliques
- Circuits courts

GRUPE FILIÈRES SECTORIELLES

ACÉRICULTURE

- Association des érablières-transformateurs des produits de l'érable (AETPE)
- Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole (Centre ACER)
- Citadelle – Coopérative de producteurs de sirop d'érable
- Conseil de l'industrie de l'érable (CIE)
- Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ)

BIOLOGIQUE

- Appalaches Nature
- Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ)
- Ecocert Canada
- Ferme Agri-fusion 2000
- Ferme des Voltigeurs
- Filière biologique du Québec
- Fromagerie L'Ancêtre
- Fruit d'Or
- Institut national d'agriculture biologique (INAB)
- La Milanaise
- Les Fermes Belvache
- Maison Orphée
- Productions Maraîchères Mailhot
- Savoura bio
- Table de développement de la production biologique de l'UPA
- Valacta

BOVINS-OVINS

- Abattoir Cliche
- Abattoir BL
- Cargill
- Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)
- Coopérative Bœuf Gaspésie

- Délimax-Montpak (Préval AG)
- Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)
- Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ)
- Louis Lafrance & Fils
- Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)
- Société des parcs d'engraissement du Québec (SPEQ)
- Viande Richelieu
- Viande Valleyfield

ÉLEVAGES SPÉCIALISÉS

- Abattoir Agri-Bio
- Abattoir Bouwman
- Abattoir Ducharme
- Abattoir Luceville
- Association des éleveurs de canards et d'oies du Québec (AECOQ)
- Canards du Lac Brome
- Coopérative des Producteurs de Chevreaux de Boucherie du Québec
- Cunico
- Ferme Orléans
- Les Gibiers Canabec
- Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec (RECBQ)
- Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ)
- Viande Richelieu

GRANDES CULTURES

- Association des marchands de semences du Québec
- Association des négociants en céréales du Québec (ANCO)
- Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)

- Centre de recherche sur les grains (CÉROM)
- Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)
- Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF)
- Producteurs de grains du Québec (PGQ)
- Greenfield Global
- Concertation Grains Québec (CGC)
- Les Moulins de Soulanges
- La Ferme Olofée
- Réseau végétal Québec
- Sollio Groupe Coopératif
- Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec (SPGBQ)
- Viterra

LAITIER

- Agropur
- Association des fromagers artisans du Québec (AFAQ)
- Centre d'expertise fromagère du Québec (CEFQ)
- Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ)
- Fromagerie Nouvelle France
- Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)
- Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)
- Novalait
- Producteurs de lait de chèvre du Québec (PLCQ)
- Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec (SPLBQ)
- Valacta

GRUPE FILIÈRES SECTORIELLES

MARAÎCHER-FRUITIER

- Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ)
- Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ)
- Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ)
- Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL)
- Bonduelle Amérique
- Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM)
- Conseil des vins du Québec (CVQ)
- Ferme Onésime Pouliot
- FERME Québec
- Les Aliments Whyte's
- Les Producteurs de pommes de terre du Québec (PPTQ)
- Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ)
- Les Producteurs en serre du Québec (PSQ)
- Producteurs de légumes de transformation du Québec (PLTQ)
- Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ)
- Vegpro International

ORNEMENTALE

- Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec (APANQ)
- Association des producteurs de gazon du Québec (APGQ)
- Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ)
- Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP)

- Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO)
- Les Producteurs en serre du Québec (PSQ)
- Québec Vert
- Table filière de l'horticulture ornementale du Québec

PÊCHES ET AQUACULTURE

- Agence Mamu Innu Kaikuseth (AMIK)
- Alliance des pêcheurs professionnels du Québec (APPO)
- Association des aquaculteurs du Québec (AAQ)
- Association des capitaines propriétaires de la Gaspésie (ACPG)
- Association des crabiers gaspésiens
- Association des chasseurs de phoques intra-Québec (ACPIQ)
- Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM)
- Association des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord (APBCN)
- Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine (APPIM)
- Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP)
- Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec (FPSHQ)
- Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des Côtes des Îles (RPPCI)
- Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ)
- Regroupement des pêcheurs professionnels de la Haute-et-Moyenne-Côte-Nord (RPPHMCN)

- Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie (RPPNG)
- Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG)
- Table filière de l'aquaculture en eau douce du Québec (TFAEDQ)

PORC

- Aliments ASTA
- Association québécoise des industries de la nutrition animale et céréalière (AQINAC)
- Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)
- Sollio Groupe Coopératif
- Les Éleveurs de porcs du Québec (ÉPQ)
- Les Viandes Du Breton
- Olymel

VOLAILE ET ŒUFS

- Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)
- Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV)
- Couvoir Boire & Frère
- Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)
- Exceldor
- Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ)
- Ferme des Voltigeurs
- Les Couvoiriers du Québec (LCQ)
- Les Éleveurs de volailles du Québec (EVQ)
- Les Fermes Burnbrae
- Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)
- Nutrigroupe
- Olymel

AUTRES SECTEURS

« HORS SÉRIE 2020-2021 »

BOULANGERIES, PÂTISSERIES ET PÂTES ALIMENTAIRES

- Boulangerie Canada Bread (Grupo Bimbo)
- Boulangerie Lanthier
- Boulangerie St-Donat
- Boulangerie St-Méthode
- Boulart
- Farinart
- Groupe Première Moisson
- Les Aliments 2000
- Les Aliments Mejicano
- Les Moulins de Soulanges
- Pâtisserie Gaudet
- Produits Grisspasta
- Sélection du pâtissier

BOISSONS ALCOOLIQUES

- Association des brasseurs du Québec
- Association des microbrasseries du Québec
- Association des négociants embouteilleurs de vin
- Broue-Alliance
- Cassis Mona et Filles
- Centre de Développement Bioalimentaire du Québec
- Cidrerie Michel Jodoin
- Conseil des vins du Québec (CVQ)
- Filière microbrassicole du Québec
- Les Brasseurs du Nord
- Miellerie St-Patrice
- Association des producteurs d'hydromel et d'alcools de miel du Québec
- Molson Coors Canada
- Producteurs de cidre du Québec
- Union québécoise des microdistilleries
- Vignoble de l'Orpailleur
- Vins Arterra Canada

CIRCUITS COURTS

- Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA)
- Association des marchés publics du Québec (AMPQ)
- Association de l'agrotourisme et du tourisme gourmand du Québec (AATGQ)
- Conseil de promotion de l'agroalimentaire québécois (Aliments du Québec)
- Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ)
- Équiterre
- Fédération des coopératives d'alimentation du Québec (FCAQ)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Institut national d'agriculture biologique (INAB)
- La Filière biologique du Québec
- Regroupement des tables de concertation bioalimentaire du Québec (TCBQ)
- Société du Réseau ÉCONOMUSÉE® (SRÉ)
- Table pour le développement des marchés de proximité de l'UPA
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Union Paysanne
- Vivre en Ville

ANNEXE 2

SYNTHÈSE DES OBJECTIFS ET DES PISTES DE TRAVAIL DE LA POLITIQUE

ORIENTATION 1

UNE OFFRE DE PRODUITS RÉPONDANT AUX BESOINS DES CONSOMMATEURS POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
<p>1.1 Accroître les connaissances alimentaires et le dialogue avec les consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Plateformes d'information, étiquetage, certifications• Fraude alimentaire• Connaissances alimentaires	<p>1.1.1 Améliorer l'information sur l'alimentation, la santé et le secteur bioalimentaire ainsi que les outils de dialogue avec les consommateurs (ex. : plateformes d'information, étiquetage, certification)</p> <p>1.1.2 Développer, avec les partenaires de la chaîne bioalimentaire, les meilleures pratiques permettant de contrer la fraude alimentaire (responsabilité partagée entre l'industrie, les consommateurs et les gouvernements)</p> <p>1.1.3 Soutenir le développement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires des Québécois, notamment en milieu scolaire</p>
<p>1.2 Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification, promotion et distinction des produits du Québec• Commerces de détail et restauration• Institutions publiques• Commerce électronique	<p>1.2.1 Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)</p> <p>1.2.2 Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires</p> <p>1.2.3 Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques</p> <p>1.2.4 Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)</p>
<p>1.3 Favoriser la croissance sur les marchés extérieurs et le respect des normes relatives aux produits importés</p> <ul style="list-style-type: none">• Marchés hors Québec - canadiens, américains, européens, asiatiques et autres• Installations pour faciliter l'exportation• Normes relatives aux produits importés• Relations commerciales	<p>1.3.1 Soutenir le développement des marchés extérieurs et renforcer la synergie des services d'accompagnement aux entreprises bioalimentaires exportatrices</p> <p>1.3.2 Aider les entreprises bioalimentaires à bénéficier des zones industrialo-portuaires pour développer leurs exportations</p> <p>1.3.3 Documenter les plaintes au regard du non-respect des normes relatives aux produits bioalimentaires importés et réaffirmer, en continu, auprès du gouvernement fédéral l'importance de maintenir un contrôle des aliments importés et de s'assurer du respect des normes en vigueur au Canada.</p> <p>1.3.4 Promouvoir les intérêts du Québec et du secteur bioalimentaire lors de la négociation de tout accord pancanadien ou international relatif au commerce</p>
<p>1.4 Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorables à la santé</p> <ul style="list-style-type: none">• Salubrité des aliments• Réglementation actualisée• Valeur nutritive des aliments• Aliments nutritifs accessibles	<p>1.4.1 Appuyer le développement de systèmes de contrôle et de gestion de la qualité dans les entreprises de transformation alimentaire</p> <p>1.4.2 Actualiser la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité</p> <p>1.4.3 Accompagner et soutenir les entreprises pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés</p> <p>1.4.4 Développer, avec les partenaires concernés, des moyens innovants pour améliorer l'offre d'aliments québécois de bonne qualité nutritive</p> <p>1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, les commerces et les services alimentaires, le commerce en ligne)</p>

ORIENTATION 2

DES ENTREPRISES PROSPÈRES, DURABLES ET INNOVANTES POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
2.1 Appuyer l'investissement dans les entreprises <ul style="list-style-type: none">• Agriculture• Pêches et aquaculture• Transformation• Investissements étrangers	<p>2.1.1 Appuyer l'investissement agricole et l'offre de financement</p> <p>2.1.2 Appuyer l'investissement dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales</p> <p>2.1.3 Accompagner les entreprises de transformation alimentaire dans leurs projets d'investissement et de manufacturier innovant par une démarche gouvernementale unifiée</p> <p>2.1.4 Explorer le potentiel des investissements étrangers complémentaires aux entreprises d'ici, lesquels peuvent procurer des gains pour le Québec en matière de croissance des activités bioalimentaires et de présence accrue sur les marchés</p>
2.2 Soutenir la gestion des risques et les chaînes de valeur <ul style="list-style-type: none">• Gestion des entreprises• Outils financiers de gestion des risques agricoles• Mise en marché collective et gestion de l'offre• Approche filière et chaînes de valeur• Marchés de produits sans OGM	<p>2.2.1 Accompagner les entreprises en matière de gestion, de planification stratégique, d'information sur les coûts de production, de formation entrepreneuriale et d'outils privés de gestion des risques</p> <p>2.2.2 Maintenir et adapter les outils financiers de gestion des risques agricoles pour faire face aux aléas climatiques et à la conjoncture des marchés ainsi que pour répondre aux attentes de la société</p> <p>2.2.3 Continuer, avec les partenaires concernés, à faire évoluer la mise en marché collective et la gestion de l'offre pour en assurer la pérennité et pour mieux répondre aux attentes des consommateurs et de la société</p> <p>2.2.4 Soutenir l'approche filière et favoriser la création de chaînes de valeur afin de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici et d'ailleurs</p> <p>2.2.5 Évaluer la faisabilité de la mise en place d'un terme valorisant « sans OGM » pour favoriser la distinction des produits du Québec</p>
2.3 Investir dans l'innovation et renforcer les synergies <ul style="list-style-type: none">• Activités de recherche, d'innovation et de transfert• Infrastructures de recherche• Synergie entre les acteurs	<p>2.3.1 Accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires</p> <p>2.3.2 Améliorer les infrastructures des centres de recherche et de transfert dédiés au secteur bioalimentaire dans le but de les rendre à la fine pointe de la technologie et de répondre aux nouveaux standards du secteur</p> <p>2.3.3 Accompagner et soutenir l'innovation au sein des entreprises bioalimentaires comme catalyseur de l'implantation de technologies innovantes et du développement de produits</p> <p>2.3.4 Renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation pour la réalisation de projets structurants</p>
2.4 Améliorer les compétences et l'offre de formation <ul style="list-style-type: none">• Formation initiale• Formation continue• Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ)	<p>2.4.1 Améliorer l'adéquation entre la formation bioalimentaire et le marché du travail</p> <p>2.4.2 Soutenir, bonifier et promouvoir l'offre de formation dans le secteur bioalimentaire</p> <p>2.4.3 Développer des approches de formation continue permettant de rejoindre les clientèles partout au Québec</p> <p>2.4.4 Créer des occasions d'échange entre les établissements de formation bioalimentaire du Québec, dont l'ITAQ et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), en plus des établissements de recherche et de transfert</p> <p>2.4.5 Affirmer le leadership de l'ITAQ en matière de formation bioalimentaire technique par la qualité de son enseignement et des infrastructures de ses deux campus (plan de développement)</p>

ORIENTATION 3

DES ENTREPRISES ATTRACTIVES ET RESPONSABLES POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
3.1 Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève <ul style="list-style-type: none">• Rareté de la main-d'œuvre• Relève entrepreneuriale• Carrières dans le secteur bioalimentaire• Santé et environnement de travail attractif	<p>3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève</p> <p>3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires</p> <p>3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs (Stratégie pour la relève entrepreneuriale bioalimentaire)</p> <p>3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire</p> <p>3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires</p>
3.2 Renforcer l'implantation de pratiques d'affaires responsables <ul style="list-style-type: none">• Accompagnement et formation des entreprises• Expertise des conseillers• Développement durable et stratégique	<p>3.2.1 Renforcer l'offre d'accompagnement, de formation et de services-conseils de même que le transfert d'expertise aux entreprises bioalimentaires</p> <p>3.2.2 Appuyer le développement de l'expertise et la collaboration interprofessionnelle entre les conseillers aux entreprises bioalimentaires</p> <p>3.2.3 Soutenir les initiatives en matière de développement durable et stratégique de l'industrie bioalimentaire</p>
3.3 Promouvoir la santé et le bien-être des animaux <ul style="list-style-type: none">• Prévention, biosécurité et traçabilité• Antibio-gouvernance• Bien-être des animaux	<p>3.3.1 Poursuivre les approches concertées en matière de prévention des maladies animales et de celles transmissibles aux humains par les animaux</p> <p>3.3.2 Renforcer les initiatives visant la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques</p> <p>3.3.3 Favoriser l'accès et soutenir le développement de la profession vétérinaire</p> <p>3.3.4 Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées pour la santé et le bien-être des animaux</p> <p>3.3.5 Augmenter la responsabilisation de toutes les personnes (citoyens, acteurs du secteur bioalimentaire) envers les animaux</p>
3.4 Encourager les approches concertées pour protéger la santé et l'environnement <ul style="list-style-type: none">• Changements climatiques et énergie• Qualité de l'eau, santé des sols et biodiversité• Pesticides• Production biologique• Gaspillage et pertes alimentaires, valorisation des coproduits et économie circulaire	<p>3.4.1 Renforcer les initiatives permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité aux changements climatiques</p> <p>3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable</p> <p>3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité</p> <p>3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique</p> <p>3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides</p> <p>3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires, et favoriser les dons alimentaires</p> <p>3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits</p>

ORIENTATION 4

DES TERRITOIRES DYNAMIQUES CONTRIBUANT À LA PROSPÉRITÉ DU BIOALIMENTAIRE POUR ALIMENTER NOTRE MONDE

OBJECTIFS ET ENJEUX	PISTES DE TRAVAIL
<p>4.1 Mettre en valeur et pérenniser les terres agricoles pour les générations futures</p> <ul style="list-style-type: none">• Protection des terres• Terres en friche et potentiel d'accroissement• Valeur, transfert et propriété des terres• Taxation foncière agricole	<p>4.1.1 Adapter les outils de protection des terres agricoles pour assurer leur pérennité et favoriser la diversité des activités agricoles</p> <p>4.1.2 Développer des avenues, dans le respect de l'environnement, pour mettre en valeur les terres en friche ainsi que pour augmenter les superficies en culture et la production aquacole</p> <p>4.1.3 Poursuivre le suivi et l'analyse de l'évolution de la propriété foncière agricole</p> <p>4.1.4 Explorer des pistes de solution à long terme relativement à la taxation foncière agricole</p>
<p>4.2 Développer l'attractivité des territoires</p> <ul style="list-style-type: none">• Levier économique du bioalimentaire• Diversification et nouveaux modèles d'affaires• Marchés de proximité et tourisme gourmand	<p>4.2.1 Appuyer le développement d'une diversité de modèles d'affaires et de projets de développement innovants contribuant à l'attractivité des territoires</p> <p>4.2.2 Créer des environnements favorables à l'établissement de nouvelles entreprises bioalimentaires sur l'ensemble du territoire du Québec</p> <p>4.2.3 Appuyer le développement d'initiatives liées à la mise en marché de proximité et au tourisme gourmand</p>
<p>4.3 Renforcer la synergie entre les territoires et le secteur bioalimentaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Planification du développement bioalimentaire• Gouvernance de proximité et priorités régionales• Agriculture urbaine	<p>4.3.1 Réaliser, actualiser et mettre en œuvre des outils de planification du développement bioalimentaire dans les territoires, notamment les plans de développement de la zone agricole (PDZA)</p> <p>4.3.2 Tenir compte de la nouvelle gouvernance de proximité en appuyant des exercices de concertation des acteurs bioalimentaires et de planification dans les territoires ainsi que la mise en œuvre de projets en découlant</p> <p>4.3.3 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour le territoire de la région de Montréal</p> <p>4.3.4 Développer l'agriculture urbaine</p>
<p>4.4 Miser sur les potentiels des territoires par une intervention adaptée à leurs spécificités</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en valeur des spécificités des territoires• Modulation des interventions et accès aux services• Besoins spécifiques des communautés autochtones• Accès aux infrastructures publiques	<p>4.4.1 Favoriser la réalisation de projets innovants mobilisant l'ensemble des acteurs concernés d'un territoire et misant sur les spécificités et les ressources propres à celui-ci</p> <p>4.4.2 Moduler les interventions et les services afin de considérer les spécificités régionales selon une cohérence d'ensemble</p> <p>4.4.3 Adapter les interventions dans le secteur bioalimentaire aux besoins spécifiques des communautés autochtones</p> <p>4.4.4 Améliorer l'accès au réseau électrique triphasé, au réseau de gaz naturel et au réseau Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire et pour les entreprises bioalimentaires</p>

ANNEXE 3

STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE (MISE À JOUR)

PARTENAIRES BIOALIMENTAIRES

CONSUMMATEURS

Organisations engagées dans la saine alimentation
Associations de consommateurs
Groupes environnementaux

TERTIAIRE

Détaillants en alimentation
Distributeurs alimentaires
Restaurateurs
Aliments du Québec

PRODUCTION-TRANSFORMATION

Producteurs agricoles
Pêcheurs commerciaux
Coopératives agricoles
Transformateurs alimentaires
Exportateurs alimentaires

FILIÈRES SECTORIELLES

Acériculture	Grandes cultures	Pêches et aquaculture
Biologique	Laitier	Porc
Bovins-ovins	Marâcher-fruitier	Volaille et oeufs
Élevages spécialisés	Ornementale	

TERRITOIRES

Unions municipales
Agglomérations urbaines
Structures régionales de concertation bioalimentaire

ORGANISATIONS ASSOCIÉES

Centres de recherche et d'expertise, universités, relève, etc.

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

MINISTÈRES ET ORGANISMES

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)
Ministère de l'Éducation (MEQ)
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)
Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) / RECYC-QUÉBEC
Ministère des Finances (MFQ)
Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
Ministère du Tourisme (MTO)
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)
Secrétariat à la Jeunesse — Ministère du Conseil exécutif (SAJ-MCE)

ORGANISMES - AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)
La Financière agricole du Québec (FADQ)
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ)

COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Pêches et Océans Canada (MPO)

MAPAQ

SECRÉTARIAT DE MISE EN ŒUVRE

MANDAT

- Organisation des rencontres de suivi et de la rencontre annuelle
- Élaboration et coordination du Plan d'action pour la réussite de la Politique bioalimentaire
- Coordination des liens avec les partenaires bioalimentaires ainsi qu'avec les ministères, les organismes et le gouvernement fédéral
- Bilans et suivis – ambitions, cibles, pistes de travail, feuilles de route, plan d'action, etc.
- Actualisation du cadre budgétaire
- Veille / analyse / perspectives
- Information / liaison / communication

PLAN D'ACTION POUR LA RÉUSSITE DE LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE

Suivi de la « destination 2025 » (ambitions, cibles), opérationnalisation des pistes de travail, actions phares, etc.

RENCONTRE ANNUELLE DES PARTENAIRES

ANNEXE 4
ALIMENTER NOTRE MONDE
LA POLITIQUE EN UN COUP D'OEIL

VISION 2025

Un secteur bioalimentaire prospère, durable, ancré sur le territoire et engagé dans l'amélioration de la santé des Québécoises et des Québécois.

PRINCIPES

Inclusive | Dialogue permanent | Responsabilité partagée
Plurielle | Innovante | Entrepreneuriale | Renouvelable | Mesurable

VERS OÙ ON VEUT ALLER

AMBITIONS

Maintenir un haut niveau de **confiance des consommateurs**

Développer un secteur bioalimentaire **prospère et durable**

DÉFIS

- Accroître la présence des produits bioalimentaires d'ici sur les marchés du Québec, du Canada et de l'étranger
- Accroître les activités des secteurs de production, des pêches et de transformation alimentaire au Québec
- Répondre aux attentes des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement

AUTONOMIE ALIMENTAIRE*

- Favoriser l'achat local
- Accroître l'offre québécoise
- Renforcer la chaîne d'approvisionnement
- Accélérer le virage écologique

CIBLES

- Investir 15 G \$
- Accroître de 6 G \$ les exportations
- Ajouter 10 G \$ de contenu québécois
- Doubler la superficie en production biologique
- Augmenter de 52 % à 70 % les volumes de produits aquatiques écocertifiés
- Augmenter l'implantation de pratiques d'affaires responsables
- Améliorer la valeur nutritive des aliments transformés

COMMENT Y ARRIVER

- 1. Offre bioalimentaire et consommateurs**
 - Connaissances alimentaires
 - Produits québécois
 - Marchés extérieurs
 - Aliments favorables à la santé
- 2. Entreprises prospères, durables et innovantes**
 - Investissement
 - Gestion des risques et chaînes de valeur
 - Innovation et synergie
 - Compétences et formation
- 3. Entreprises attractives et responsables**
 - Main-d'œuvre et relève
 - Pratiques d'affaires responsables
 - Santé et bien-être des animaux
 - Santé et environnement
- 4. Territoires dynamiques**
 - Mise en valeur des terres agricoles
 - Attractivité
 - Synergie
 - Potentiels

PLAN D'ACTION POUR LA RÉUSSITE DE LA POLITIQUE

- Feuilles de route des partenaires
- Rencontres annuelles des partenaires
- Actualisation de la politique
- Coordination interministérielle
- Cadre financier pluriannuel de la politique
- Plans stratégiques du MAPAQ et des organismes relevant du ministre
- Collaboration avec le gouvernement fédéral

*Les contours de l'autonomie alimentaire ont été introduits dans le cadre de la rencontre annuelle 2021.

ANNEXE 5

SIGLES ET ACRONYMES DES ORGANISATIONS CITÉES AU PLAN D'ACTION

AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada

ACIA – Agence canadienne d’inspection des aliments

ADA – Association des détaillants en alimentation du Québec

Aliments du Québec – Conseil de promotion de l’agroalimentaire du Québec

AQDFL – Association québécoise de la distribution de fruits et légumes

AQINAC – Association québécoise des industries de la nutrition animale et céréalière

AQIP – Association québécoise de l’industrie de la pêche

ARQ – Association Restauration Québec

CARTV – Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

CCCD – Conseil canadien du commerce de détail

CDPQ – Centre de développement du porc du Québec

CEFOQ – Centre d’expertise fromagère du Québec

Centre ACER – Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole Inc.

CEPOQ – Centre d’expertise en production ovine du Québec

CÉROM – Centre de recherche sur les grains

CRSAD – Centre de recherche en sciences animales de Deschambault

CIE – Conseil de l’industrie de l’érable

CIEL – Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière

CILOQ – Conseil des industriels laitiers du Québec

CIRANO – Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CPTAQ – Commission de protection du territoire agricole du Québec

CRAAQ – Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

CRAM – Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel

CTAQ – Conseil de la transformation alimentaire du Québec

ÉPQ – Les Éleveurs de porcs du Québec

EQSP – Équipe québécoise de santé porcine du Québec

FADQ – La Financière agricole du Québec

FQM – Fédération québécoise des municipalités

INAB – Institut national d’agriculture biologique

INAF – Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels

IQ – Investissement Québec

IQDHO – Institut québécois du développement de l’horticulture ornementale

IRDA – Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

ITAQ – Institut de technologie agroalimentaire du Québec

ITHQ – Institut de tourisme et d’hôtellerie du Québec

LEOQ – Les Éleveurs d’ovins du Québec

MAMH – Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation

MAPAQ – Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation

MCC – Ministère de la Culture et des Communications

MEI – Ministère de l'Économie et de l'Innovation

MEQ – Ministère de l'Éducation

MELCC – Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

MERN – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

MES – Ministère de l'Enseignement supérieur

MFFP – Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs

MFQ – Ministère des Finances

MIFI – Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

MPO – Pêches et Océans Canada

MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTESS – Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MTO – Ministère du Tourisme

PLCQ – Producteurs de lait de chèvre du Québec

PLQ – Les Producteurs de lait du Québec

PPAQ – Producteurs et productrices acéricoles du Québec

SAJ-MCE – Secrétariat à la jeunesse – ministère du Conseil exécutif

SRÉ – Société du Réseau ÉCONOMUSÉE®

STELA – Centre de recherche en sciences et technologie du lait

TCBQ – Regroupement des tables de concertation bioalimentaire du Québec

TQSA – Table québécoise sur la saine alimentation

UMQ – Union des municipalités du Québec

UPA – L'Union des producteurs agricoles

La présente publication a été rédigée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Le présent document a été publié en version papier en quantité limitée. Seule la version électronique, qui se trouve dans le site Web du gouvernement du Québec est maintenant accessible : www.quebec.ca.

Dépôt légal 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 78-2-550-89863-4 (PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2021**

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 